

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE DE L'ENERGIE ET DES MATIERES PREMIERES

L'Observatoire de l'Economie de l'Energie et des Matières Premières (OEEMP) du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie dispose d'un Centre de Documentation chargé de rassembler et d'analyser l'information relative aux matières minérales publiée dans la presse et les revues spécialisées.

La revue ECOMINE, réalisée conjointement par l'Observatoire et le BRGM, diffuse les informations sélectionnées dans la presse pour leur intérêt général. La revue comporte cinq grandes rubriques sur l'actualité des minéraux et des métaux :

- **informations générales** avec trois volets : cours et tendances des métaux ; fondamentaux de l'économie mondiale ; dossiers et faits d'actualité ;
- **informations sectorielles**, y compris les eaux minérales et le recyclage ;
- **questions multilatérales**, rubrique centrée sur les procédures antidumping ;
- **les Etats**, du point de vue de l'exploitation de leurs ressources ;
- **les entreprises**, en ce qui concerne leur stratégie, leurs actions en cours, leurs résultats passés et à venir.

Le Centre de Documentation de l'Observatoire de l'Economie de l'Energie et des Matières Premières (61, Bd Vincent Auriol – 75013 PARIS) est ouvert au public et répond à toute demande d'information.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi : 9h 30 à 17 h 00

RESPONSABLE DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Madame Michèle LOURY – Tél. : 01.44.97.27.48

CHARGE DE L'ACCUEIL

Monsieur Patrick JAROUSSEAU – Tél. : 01.44.97.27.38

CHARGE DE LA REALISATION D'ECOMINE

Monsieur Jean-Michel EBERLE (BRGM) – Tél. : 02.38.64.34.83 – e-mail : jm-eberle@brgm.fr

Presse du 25 août au 25 septembre 2002

SOMMAIRE

Tableau de bord

p. 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

p. 1 Cours et tendances

➤ Or : baisse de l'offre et de la demande, maintien du prix dans la fourchette 310-325 US\$/o.z

➤ Aluminium : la Chine devient rapidement un acteur incontournable du marché

➤ Cuivre : excédent de l'offre métal par rapport à la consommation mondiale

➤ Zinc : peut-être un ballon d'oxygène en vue pour le plus sinistré des métaux de base

➤ Nickel : fondamentaux positifs grâce aux batteries et à l'inox

p. 3 Fondamentaux

➤ Union Européenne : les perspectives économiques s'assombrissent

➤ les prévisions du FMI : un certain optimisme, mais avec bien des réserves ...

p. 5 Dossiers et faits d'actualité

➤ Développement durable : le sommet de Johannesburg s'achève sur un bilan mitigé

➤ Nouvelle Calédonie : manifestations contre l'attribution de Prony à Inco

➤ Afrique du Sud : Anglo American négocie avec le gouvernement et présente sa stratégie de développement futur

➤ Placer Dome prolonge son O.P.A. sur Aurion Gold pour la 6^{me} fois

➤ Acier les américains découvrent le coût du protectionnisme

➤ Industrie Minière Mondiale : assiste-t-on au retour à l'ingérence des Etats ?

p. 9 INFORMATIONS SECTORIELLES

p. 9 Métaux de base

➤ Aluminium : Sibérie méridionale, terre d'accueil des fonderies d'aluminium ?

➤ Cuivre : la Chine reste au centre des préoccupations du marché du cuivre

➤ Etain : les producteurs chinois finissent par concéder des réductions plus importantes

➤ Fer et Acier : restructuration chez Arcelor

➤ Plomb-Zinc : reprises de production à Tara, Cajamarquilla, et nouveaux projets malgré un cours du zinc sinistré

p. 16 Métaux d'alliage

➤ Antimoine : les inondations au Hunan ont ralenti la production d'antimoine

➤ Cobalt-Nickel : nervosité du marché du cobalt et arrêt de production à Kasese

➤ Magnésium : les producteurs chinois de magnésium prennent leurs marques

➤ Tungstène : Avocet cède ses actifs tungstène à Salish Ventures

p. 20 Métaux spéciaux

➤ Silicium : la Russie pourrait taxer les importations de silicium chinois

➤ Tantale : un point sur la filière tantale, ou les séquelles d'une frénésie spectaculaire

➤ Uranium : Framatome ANV, filiale d'AREVA, multiplie les contrats aux USA

p. 24 Diamant et métaux précieux

➤ Diamant : la production mondiale de pierres brutes a atteint 118,7 Mcts en 2001

➤ Argent : la Chine en passe de devenir le consommateur mondial N°1

➤ Or : forte baisse de la demande d'or en Inde

➤ Palladium-Platine : Implats fait le pari de se renforcer au Zimbabwe

p. 29 Minéraux industriels et Matériaux de construction

➤ Argile : argiles céramiques et réfractaires, Imerys met les bouchées doubles en Thaïlande

➤ Amiante (risque amiante) : Saint Gobain provisionnera aussi en 2003 et 2004

➤ Blanc de titane : feu vert de l'Union Européenne pour l'utilisation dans les cosmétiques

➤ Ciment : cap sur les pays émergents, un objectif partagé par les majors européens du ciment

➤ Feldspath : du tantale au feldspath ou la meilleure façon de valoriser un gisement

➤ Granulats : Ghana, les juniors canadiennes font aussi dans les granulats marins

➤ Sables siliceux : l'IFC finance un projet en Jordanie

p. 32 Eaux minérales

➤ Cadbury Schepkes prend le contrôle de l'eau gazeuse Apollinaris en Allemagne....

➤ ... pendant que Danone reprend la main au Japon

➤ Le marché polonais des eaux embouteillées : des perspectives, mais des spécificités

p. 33 Négoce et recyclage

➤ Johannesburg : au delà des bonnes intentions, le protocole de Kyoto probablement sauvé

➤ Un nouvel indicateur de durabilité des activités économiques humaines

➤ le DSD allemand fier de son bilan gouvernemental

➤ Suisse : 45 % de déchets urbains recyclés

➤ Italie et France vont mettre en vente leur stock de pièces de monnaies périmées

p. 36 QUESTIONS MULTILATÉRALES

➤ Acier : assouplissement du dispositif de protection américain

➤ Métaux de base : Russie, taxes à l'exportation de cuivre et d'aluminium

➤ Métaux d'alliage : Etats-Unis, taxes à l'importation de magnésium

➤ Métaux précieux : Russie, suppression des taxes à l'exportation d'argent

➤ Charbon : Japon, taxes à l'importation de charbon

p. 40 LES ETATS

p. 49 LES ENTREPRISES

p. 56 CARNET

p. 58 ECO-NOTES

➤ Amiante : l'extension de la « faute inexcusable », ses répercussions. C. Hocquard, BRGM

TABLEAU DE BORD DES COURS ET TENDANCES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2002
--

Métaux précieux (US\$/once)
(London fixing price)

	Rappel Moyenne 1997	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Moyenne août 2002	Moyenne Septembre 2002 (01 au 25)	Tendance septembre-août
Argent	4,9	5,5	5,2	4,9	4,4	4,5	4,6	+ 2,2 %
Or	330	295	280	280	275	310	319	+ 2,8 %
Palladium	180	285	360	680	540	325	329	+ 1,2 %
Platine	395	370	380	545	515	546	555	+ 1,6 %

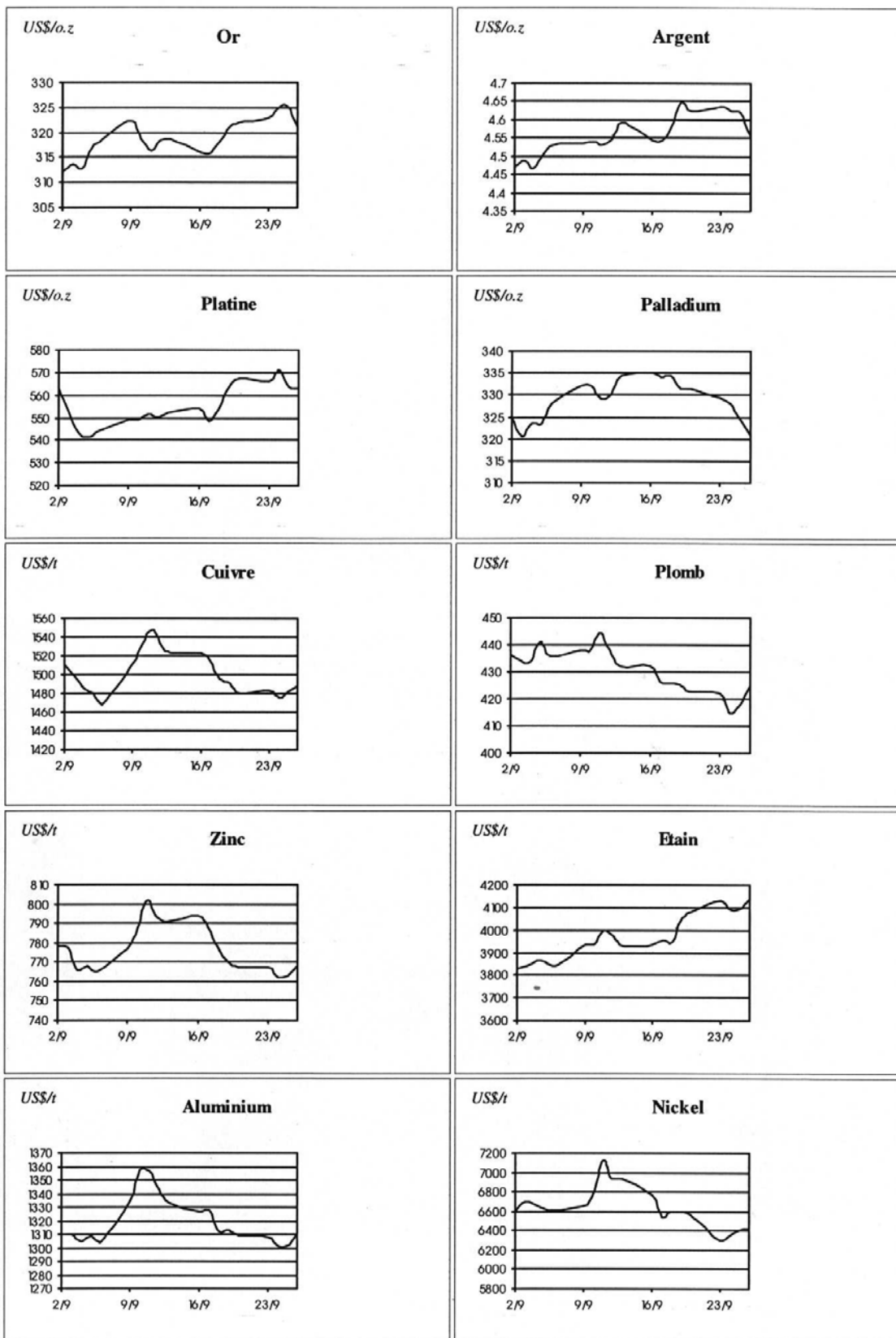
Métaux de base et d'alliage (US\$/t)
(London LME 3 mois)

	Rappel Moyenne 1997	Rappel moyenne 1998	Rappel moyenne 1999	Rappel moyenne 2000	Rappel moyenne 2001	Moyenne août 2002	Moyenne septembre 2002 (01 au 25)	Tendance septembre-août
Aluminium	1 610	1365	1 360	1 550	1 440	1 311	1 320	+ 0,7 %
Cuivre	2 275	1 655	1 575	1 815	1 580	1 499	1 501	+ 0,1 %
Etain	5 655	5 510	5 405	5 445	4 480	3 866	3 969	+ 2,7 %
Nickel	6 965	4 650	6 050	8 540	5 940	6 726	6 646	- 1,2 %
Plomb	630	530	505	460	475	432	431	- 0,3 %
Zinc	1 310	1 035	1 085	1 030	885	768	777	+ 1,2 %

Etat des Stocks (t)
(LME)

	Fin 2000	Fin 2001	Fin mai 2002	Fin juin 2002	Fin août 2002 (30/08)	Fin septembre 2002 (25/09)	Evolution Septembre-août
Aluminium	321 850	821 850	1 136 375	1 243 525	1 297 825	1 292 875	- 0,4 %
Cuivre	357 225	799 225	961 450	889 250	892 500	876 950	- 1,7 %
Etain	12 885	30 550	37 070	36 800	35 570	28 945	- 18,6 %
Nickel	9 680	19 190	27 205	28 015	21 702	21 342	- 1,7 %
Plomb	130 650	97 700	175 100	889 250	193 050	186 300	- 3,5 %
Zinc	194 775	433 350	605 475	596 825	631 475	640 875	+ 1,5 %

VARIATION DES COURS SUR LE MOIS (01 au 25 septembre 2002)



INFORMATIONS GENERALES

1. COURS ET TENDANCE

- Or : baisse de l'offre et de la demande, maintien du prix dans la fourchette 310 - 325 \$/oz

Selon le rapport de Gold Fields Mineral Services (GFMS) publié à la mi-septembre, la production minière mondiale a fortement chuté pendant le second trimestre 2002, principalement à cause de baisses de production aux Etats Unis et en Indonésie. GFMS ne fournit pas de chiffres précis sur cette baisse de production.

D'autre part, toujours selon GFMS, la demande mondiale d'or aurait chuté de 14 % pendant la même période, à 729 t contre 850 t pour le second trimestre 2001. La baisse de la demande a été de 15,8 % (à 581 t) dans le secteur de la bijouterie dont le principal consommateur est l'Inde ou le prix du métal jaune a fortement augmenté en monnaie locale. La demande industrielle a également fléchi de 6,4 % (à 74 t) par rapport à 2001 et la demande d'or en tant qu'investissement a baissé de 12 % (à 57 t). Malgré la baisse de la demande, le montant total des dépenses pour l'achat d'or dans le monde au second trimestre 2002, a été de 7,3 milliards de dollars, chiffre équivalent à 2001, ce qui reflète la hausse moyenne de 45 \$ l'once à 312,7 \$ l'once enregistrée sur la période.

D'ici la fin de l'année, le sentiment des investisseurs est que le prix l'or pourrait encore monter et se maintenir, voir parfois dépasser, le haut de la fourchette 310 - 325 \$ l'once, à la fois à cause du climat actuel d'incertitudes et de tension et aussi parce que le dernier trimestre de l'année est la période où traditionnellement la demande mondiale est la plus forte.

(Financial Times : 17/09/2002 ; Les Echos : 10/09/2002)

- Aluminium : la Chine devient rapidement un acteur incontournable du marché

Selon l'analyse de la banque Macquarie, présentée récemment lors de la 17^{ème} Conférence Mondiale de l'Aluminium à Genève, le demande d'aluminium dans le monde occidental augmentera de 3,2 % en 2002 – l'essentiel de cette augmentation ayant eu lieu lors du restockage effectué par les entreprises, au premier semestre de l'année. Mais, alors que les producteurs occidentaux essaient de réguler l'offre mondiale en fonction de la demande, pour éviter une trop forte baisse des prix, en procédant à des fermetures temporaires (voir définitives, comme Alcoa) de capacités de fonderie, la Chine pousse l'expansion de sa production 2002 vers les 4,2 Mt, soit une augmentation de 25 % (!) par rapport à 2001. A ce rythme là, la Chine pourrait produire plus de 6 Mt en 2005. Le pays, qui était jusqu'à présent importateur de métal est devenu exportateur en 2002 et cela malgré une augmentation de la demande interne annuelle de 6 - 7 %. La capacité de production chinoise augmente aussi rapidement parce que les fonderies chinoises sont très profitables (marges de l'ordre de 2 -300 \$/t minimum) et parce que les coûts d'investissement pour les nouveaux projets sont faibles (1 000 - 2 000 \$/t de nouvelle capacité, contre 3 000 - 5 500 \$ dans les pays occidentaux).

(Metal Bulletin : 16/09/2002 ; MBM Aluminium Supplement : 09/2002)

- Cuivre : excédent de l'offre de métal par rapport à la consommation mondiale

Selon les statistiques de l'International Copper Study Group (ICSG), le surplus apparent de l'offre mondiale de métal par rapport à la demande a atteint 157 000 t au 1^{er} semestre 2002, contre 63 000 t dans la même période de 2001. La consommation mondiale de métal aurait cessé d'augmenter à partir du mois de mai.

La décision de sept producteurs majeurs de cuivre chinois de réduire leur production globale de 120 000 t de métal sur la période de septembre à décembre 2002, a été accueillie avec scepticisme par les analystes. Les importations chinoises de cuivre brut et alliages de cuivre ont augmenté de 85 % au 1^{er} semestre 2002 par rapport au 1^{er} semestre 2001, pour atteindre 745 000 t.

(Lettre Infos Métaux : 11/09/2002 ; Platts Metals Week : 09-16/09/2002)

- Zinc : peut être un ballon d'oxygène en vue pour le plus sinistré des métaux de base

Le zinc qui s'était effondré au mois d'août à son plus bas niveau de prix depuis 4 ans (740 \$/t) pourrait bénéficier d'un ballon d'oxygène d'ici fin 2002. D'une part, des rumeurs persistantes font état de la fermeture possible d'ici 2002 des deux fonderies européennes contrôlées par l'australien MIM, celle d'Avonmouth en Grande Bretagne, achetée en 1993 à Pasmenco et celle de Duisburg, qui a appartenu jusqu'en 1994 à Metallgesellschaft. La capacité totale de ces deux unités est de 190 000 t de zinc par an.

Une autre nouvelle positive pour les cours du zinc est la situation de pénurie de concentrés sur le marché chinois. Alors que la Chine avait pris l'habitude d'inonder le monde avec son métal et ses concentrés de zinc depuis le début des années 90 et exportait encore en 2000, 460 000 t de zinc (sous toutes les formes), ces exportations ont chuté en 2001 à 40 000 t et cette année, selon les analystes de CHR Metals, le pays est devenu un importateur net de 55 000 t au premier semestre 2002.

(Lettre Infos Métaux : 11/09/2002 ; Mining Journal : 13/09/2002)

- Nickel : fondamentaux positifs grâce aux batteries et à l'inox

Le nickel fait toujours preuve de dynamisme et les achats de couverture ont même poussé momentanément les cours en situation de déport (« backwardation »), au-dessus des 7 100 \$/t. Du côté des fondamentaux, selon les conclusions de la dernière étude de Roskill, la demande de nickel primaire devrait augmenter de 4 % annuellement d'ici 2006, avec comme principal secteur de croissance celui des batteries. La demande d'acier inox devrait augmenter de 4,8 % annuellement d'ici 2006, avec la Chine comme principal marché.

(Metal Bulletin Monthly : 09/2002 ; Mining Journal : 13/09/2002)

2. LES FONDAMENTAUX

- Union européenne : les perspectives économiques s'assombrissent

Alors que les observateurs économiques ont les yeux braqués sur les Etats-Unis où la reprise n'est toujours pas franchement au rendez-vous (cf. Ecomine de juillet/août), les indicateurs économiques des pays de l'Union européenne virent à leur tour au rouge, en particulier en Allemagne, première puissance économique du Vieux Continent.

Au second trimestre 2002, la croissance de l'ensemble des pays de l'Eurozone n'a atteint que 0,3 % et, selon les projections de la Banque Centrale Européenne (BCE), ne devrait guère dépasser les 1 % pour l'ensemble de l'année. Pour le moment, la BCE a laissé son taux directeur inchangé à 3,25 % mais, contrairement à ses déclarations les plus récentes, le président de la BCE, Wim Duisenberg, n'a pas exclu pour l'avenir une baisse des taux d'intérêt si le ralentissement économique venait à s'accélérer dans l'Union européenne.

Alors que des pays comme la France ou l'Italie ne se portent pas beaucoup mieux et se trouvent à l'étroit dans le « corset » du Pacte de Stabilité qui limite les déficits budgétaires à 3 % pour les pays de la zone Euro, c'est en Allemagne que la situation économique est la plus difficile. Dans ce pays, les prévisions de croissance du PIB pour 2002 atteignent, au mieux, 0,5 %, contre 1 % pour la zone Euro (voir plus haut) et 2 % pour les Etats-Unis. Cette très faible croissance allemande est due à la fois à la chute de la consommation interne et de l'investissement des entreprises au cours des derniers 12 mois auxquels s'ajoute l'effet du ralentissement économique américain : baisse des profits en dollars des filiales américaines de sociétés allemandes, baisse des exportations vers les Etats Unis. Dans les années récentes, la corrélation entre les indicateurs économiques des Etats Unis et de la zone Euro a fortement augmenté et cela est particulièrement vrai avec l'Allemagne.

Plus surprenant peut paraître le fait que la situation financière des ménages et entreprises allemandes soit également fragile. L'endettement des ménages, en pourcentage du PIB national est plus élevé en Allemagne qu'aux Etats-Unis. Quant à la fragilité financière des entreprises allemandes, on la constate à travers le nombre de banqueroutes qui a triplé en Allemagne par rapport au début des années 90 (en France on observe une baisse de 50 % sur la même période).

Croissance atone, inflation très faible et endettement élevé sont les caractéristiques de l'économie allemande. Une baisse des taux d'intérêt de la BCE lui fournirait une bouffée d'oxygène mais qui pourrait se révéler insuffisante. « The Economist » n'hésite pas à évoquer le risque de « double plongeon », voir même de déflation pour l'Allemagne. D'ailleurs, avec la nette chute, en juillet, de la production industrielle de l'ensemble de la zone Euro, les risques de récession économique s'étendent désormais à l'ensemble de l'Union européenne.

(Financial Times : 13/09/2002 ; The Economist : 24/08/2002 ; Yahoo Finance : 18-19/09/2002)

- Les prévisions du FMI : un certain optimisme, mais avec bien des réserves...

Avec l'automne reviennent les prévisions du Fonds Monétaire International. Ce cru-ci livre des perspectives de taux de croissance plutôt optimistes, en contrepoint de la morosité générale, mais assortit ces projections de fortes réserves sous forme de plusieurs scénarios susceptibles d'assombrir l'horizon économique mondial.

Kenneth Rogoff, chef économiste du FMI, affirme que l'économie mondiale est en redémarrage, même si la reprise est moins forte qu'espérée. Ainsi la croissance mondiale passerait de 2,8 % cette année (prévision de juin non retouchée) à 3,7 % l'an prochain, en s'accompagnant d'une reprise des échanges commerciaux dont le rythme de progression passerait de 2,1 % à 6,1 % en 2003.

Cette vision générale (voir les principaux pays dans le tableau ci-dessous) prend en compte une hausse satisfaisante de la productivité facilitée par les nouvelles technologies, des politiques monétaires plutôt accommodantes et le phénomène de reconstitution des stocks.

	2001 (%)	Prévisions 2002 (%)	Prévisions 2003 (%)
Etats-Unis	0,3	2,2	2,6
Canada	1,5	3,4	3,4
Allemagne	0,6	0,5	2,0
France	1,8	1,2	2,3
Italie	1,8	0,7	2,3
Royaume-Uni	1,9	1,7	2,4
Japon	- 0,3	- 0,5	1,1
Russie	5,0	4,4	4,9
Chine	7,3	7,5	7,2
Inde	4,1	5,0	5,7
Brésil	1,5	1,5	3,0

Mais le FMI assortit ses prévisions de fortes réserves, conscient de la précarité de la reprise mondiale.

- Il y a le risque géopolitique d'une déstabilisation du Proche-Orient par une guerre avec l'Irak et ses retombées possibles en matière de prix du pétrole. A cet égard, le FMI estime qu'une hausse de 15 \$ du cours du brut amputerait le taux de croissance mondial d'un point au bout d'un an.
- La mauvaise situation des marchés financiers et leur capacité à se dégrader rapidement (l'indice S&P 500 regroupant les 500 principales valeurs de Wall Street a perdu plus de 45 %, le CAC 40 en a perdu lui plus de 55 % en deux ans et demi) est un autre souci majeur du FMI. L'impact de ces marchés sur les ménages consommateurs est fort car il se répercute rapidement sur leur capacité financière à consommer plus ou moins. Ainsi, le FMI estime qu'une variation d'un dollar des actifs financiers des ménages se traduit par une variation de 4,5 cents sur leur consommation au bout de deux ans pour les britanniques ou les américains et 1 cent dans le cas des européens.
- Enfin le FMI s'inquiète du financement du déficit courant américain, qui devrait atteindre cette année 4,6 % du PIB. La surévaluation du dollar n'a pas été corrigée progressivement et un réajustement brutal reste un risque important.

(La Tribune: 26/09/2002 ; Les Echos: 26/09/2002)

3. DOSSIERS ET FAITS D'ACTUALITE

- Développement durable : le sommet de Johannesburg s'achève sur un bilan mitigé

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable s'est achevée le 4 septembre à Johannesburg par l'adoption par les participants d'un Plan d'action qui fixe peu d'objectifs quantifiés mais brosse le tableau des exigences imposées pour un développement durable de la planète. Les principaux objectifs retenus sont les suivants :

- *Eau et assainissement* : réduire de moitié d'ici 2015 la proportion des êtres humains n'ayant pas accès à l'eau potable et aux moyens d'assainissement décentes.
- *Biodiversité* : mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité et réduction significative du rythme actuel de l'appauvrissement des espèces d'ici 2010.
- *Pêche* : maintenir ou rétablir les stocks à un niveau permettant un rendement maximal durable avec urgence pour les stocks en voie d'épuisement, à rétablir d'ici 2015.
- *Produits chimiques* : assurer une gestion rationnelle des produits chimiques tout au long de leur cycle de vie, objectif à réaliser d'ici 2020.
- *Pauvreté* : réaliser l'objectif énoncé dans la Déclaration du millénaire, à savoir de réduire de moitié d'ici 2015, la proportion de la population mondiale qui souffre de faim.
- *Energie* : diversifier l'approvisionnement énergétique en développant des technologies nouvelles moins polluantes et de meilleur rendement.
- *Protocole de Kyoto* : les Etats qui ont ratifié le protocole appellent les autres Etats à les rejoindre. La Chine et L'Estonie ont annoncé leur adhésion au Protocole, tandis que la Russie et le Canada ont promis de le ratifier bientôt – ce qui le rendrait applicable malgré l'opposition des Etats-Unis.
- *Gouvernance* : développer la bonne gouvernance qui est essentielle au développement durable. Celle-ci comprend des institutions démocratiques, des politiques économiques viables... le respect des droits de l'homme et l'état de droit.
- *Mondialisation* : celle-ci offre de nouvelles opportunités pour la croissance de l'économie mondiale. Elle devrait être profitable à tous et équitable.
- *Dette* : réaffirmation de l'objectif de réduire le fardeau de la dette des pays pauvres.
- *Subventions agricoles* : respecter les engagements en vue de négociations globales initiées par la déclaration de Doha visant des améliorations substantielles de l'accès au marché, des réductions de toutes formes de subventions à l'exportation...
- *Responsabilité sociale des entreprises* : celle-ci doit être promue activement sur la base des principes de Rio.

Si l'objectif fixé pour l'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi que la mise en application prochaine du Protocole de Kyoto constituent des succès pour la Conférence, de nombreuses délégations ont déploré la faiblesse du texte sur l'énergie car, sous l'influence des Etats-Unis, aucun objectif précis n'a été adopté sur la part que devrait représenter les énergies nouvelles (en particulier, les renouvelables) dans le bilan énergétique mondial futur. Une nouveauté de ce sommet, par rapport à Rio, a été la forte présence du secteur privé. Celle-ci a permis la signature de plus de 200 protocoles d'action tripartite entre sociétés privées, gouvernements et ONG. Parmi les sociétés privées présentes à Johannesburg on a remarqué des leaders du secteur minier mondial tel que RTZ, BHP-Billiton, Alcan, Alcoa, Gold Fields et Phelps Dodge. Cette présence est logique puisque les objectifs de ce sommet recourent ceux de la Global Mining Initiative, lancée à Toronto en début d'année.

Parmi les initiatives spécifiques prises par ces sociétés, il faut citer la fourniture gratuite de traitements anti-SIDA aux mineurs et à leur familles (initiative de Debswana, De Beers et Anglo-American) ainsi que l'appui marqué des dirigeants d'Anglo, BHP-Billiton et RTZ à l'appel lancé à Johannesburg par le Premier ministre britannique Tony Blair pour une plus grande transparence des flux financiers et un renforcement de la lutte contre la corruption liée aux investissements dans les pays en développement.

Finalement, on peut affirmer que le bilan de ce Sommet de la Terre restera controversé. Si pour beaucoup d'ONG le sommet a été « piraté » par le secteur privé et « saboté » par les Etats-Unis, il est tout de même considéré comme un succès par de nombreux responsables politiques tel que le président de la Commission européenne Romano Prodi ou le secrétaire général des Nations Unies Koffi Annan.

(La Croix : 05/09/2002 ; Le Monde : 06/09/2002 ; Metal Bulletin : 29/08/2002 et 05/09/2002 ; The Economist : 07/09/2002 ; La Tribune : 04/09/2002 ; BRGM)

- Nouvelle Calédonie : manifestations contre l'attribution de Prony à Inco

L'attribution par la majorité RPCR (non indépendantiste) de la Province sud de l'important gisement de nickel latéritique de Prony à Goro Nickel, filiale du groupe canadien Inco, suscite le mécontentement des partis politiques indépendantistes et des associations écologistes, regroupés dans un collectif. Celui-ci (CDMPP, ou Collectif pour la défense et la maîtrise du patrimoine de Prony) organise depuis le mois d'août des manifestations de protestation à Nouméa, et récemment sur le chantier de l'usine de Goro Nickel. Il demande plus particulièrement des garanties en matière de protection de l'environnement autour de la future usine, se déclarant insatisfait des conclusions de l'étude d'impact de l'organisme indépendant Inéris, dont Inco a accepté les recommandations au début d'août. Le collectif émet aussi l'idée que l'attribution de Prony à Inco serait susceptible de dissuader Falconbridge de s'engager définitivement dans le projet Koniambo. Par ailleurs, il faut remarquer que le représentant des indépendantistes du FLNKS, tout comme celui de la majorité UMP de la Province sud, ont demandé à l'Etat français de céder à la Nouvelle Calédonie les 15 % qu'il détient encore dans Goro Nickel, à travers le BRGM.

De leur côté, les responsables de la Province sud ont indiqué qu'ils avaient attribué le gisement de Prony à Inco, de préférence à Phelps Dodge, BHP Billiton et Anglo American, également demandeurs, pour des raisons de « rationalité industrielle, de meilleure compétitivité et d'exploitation optimale de l'ensemble des gisements latéritiques de la Province sud ». Ils ont encore précisé qu'il y avait nécessité d'aller vite dans l'étude et la mise en exploitation éventuelle de ce gisement afin d'anticiper sur la forte progression du marché du nickel attendue d'ici 2010. Rappelons que Inco a entamé cette année sur le gisement voisin de Goro, la construction d'une usine hydrométallurgique d'une capacité de 54 000 t/an de nickel et de 5 400 t/an de cobalt.

En réponse à ces manifestations et revendications, Inco (via Goro Nickel) a décidé de suspendre temporairement la construction de l'usine (1,4 milliards de \$ d'investissement), sans pour cela, a-t-il été précisé, remettre en cause le démarrage, prévu fin 2004.

(AFP Fil Economique : 30/08/2002 et 06/09/2002 ; Metal Bulletin : 12/09/2002 ; Mining Journal : 20/09/2002 ; Platt's Metals Week : 16/09/2002)

- Afrique du Sud : Anglo American négocie et présente sa stratégie de développement

Anglo American a annoncé pour le premier semestre 2002 des résultats meilleurs que prévu par les analystes et aussi le fait que la compagnie pouvait dépenser jusqu'à 2 milliards de dollars l'année prochaine, pour de nouvelles acquisitions. A cette occasion, le CEO d'Anglo, Tony Trahar a déploré les fuites dans la presse sud africaine concernant le projet de Charte « Black Economic Empowerment (BEE) » qui envisagerait d'arriver dans les dix prochaines années à 51 % de participation dans les nouveaux projets miniers et à 30 % pour les projets existants de représentants de la majorité noire (« Historically Disadvantaged South Africans » ou HDSA) (cf. Ecomine de juillet-août). Selon lui, il ne s'agirait que d'un projet car dans les discussions en cours avec les représentants du gouvernement, ces derniers se montreraient « positifs et constructifs ». Pour Anglo, une proposition réaliste serait de transférer sur la décennie une participation de 10 - 15 % dans les projets existants et 25 - 30 % des nouveaux projets aux HDSA

Par ailleurs, Tony Trahar a indiqué que la compagnie allait poursuivre sa diversification hors Afrique du Sud. Au premier semestre 2002, ce pays ne générait plus que 54 % du résultat brut, contre 74 % pour la même période en 2001. D'autre part, les actifs détenus par la compagnie hors Afrique du Sud ont doublé en trois ans pour atteindre 65 % de l'actif total contre seulement 35 % en Afrique du Sud. Selon les analystes, Anglo souhaiterait racheter assez rapidement les participations des minoritaires dans Anglo Platinum, dont il détient déjà 64 % du capital et qui représente la première source de profit de l'entreprise.

D'autre part, les observateurs spéculent déjà depuis quelque mois sur la volonté d'Anglo d'acquérir le contrôle de Gold Fields dont il détient environ 20 %, pour le fusionner avec Anglo Gold. Dans cette opération, Anglo pourrait probablement s'appuyer sur son allié traditionnel, le canadien Barrick, qui de son côté, détiendrait un paquet d'actions important de Gold Fields. Du point de vue économique, Gold Fields constitue une cible de choix grâce aux très importantes réserves en terre contrôlées par la société en Afrique du Sud, en Australie (depuis le rachat des mines de WMC) et au Ghana. Du fait de la raréfaction des gros gisements exploitables à ciel ouvert, le contrôle des vastes réserves profondes du Reef sud africain devient de plus en plus important pour les grands mineurs d'or. Une fusion Anglo – Gold Fields créerait une méga compagnie qui dominerait le secteur de l'or exploité en souterrain.

(Financial Times : 10/09/2002 ; Mininweb 10/09/2002 ; BRGM)

- Placer Dome prolonge son OPA sur Aurion Gold pour la 6^{ème} fois

Placer Dome a annoncé qu'il détenait désormais 38 % des actions d'Aurion Gold et qu'il prolongeait son offre jusqu'au 20 septembre. Selon certains analystes, le groupe canadien prolongera son offre aussi longtemps qu'il aura des actionnaires d'Aurion susceptibles de l'accepter. Mais les 2 autres actionnaires principaux d'Aurion (2 fonds d'investissement), qui détiennent à eux deux 22 % de l'australien ne semblent pas intéressés par l'offre. Placer pourrait ainsi se contenter de passer la barre des 40 % du capital d'Aurion Gold, ce qui lui assurerait virtuellement le contrôle de l'australien.

(Miningweb : 10/09/2002)

- Acier : les américains découvrent le coût du protectionnisme

Les effets pervers des mesures protectionnistes sur l'acier adoptées par le gouvernement Bush commencent à se faire sentir en Amérique et font l'objet de fortes critiques de la part de l'organisation des consommateurs d'acier dont la voix se fait désormais bien entendre face au puissant lobby des sidérurgistes. La conséquence principale de l'augmentation des droits de douane de 8 à 30 % selon les produits a été de provoquer des pénuries d'acier et une flambée des prix, qui auraient augmenté de 70 à 75 % en moyenne depuis quelque mois – cela de façon tout à fait artificielle puisque l'économie américaine est en plein marasme. Face à la révolte des consommateurs, le gouvernement a décidé d'assouplir son dispositif de protection. De nouvelles exemptions ont été accordées fin août et désormais 50 % des exportations de l'Union européenne vers les Etats-Unis ne payent plus de surtaxes. Mais la création d'une pénurie artificielle d'acier n'est pas la seule conséquence des mesures protectionnistes. A l'origine, celles-ci avaient été présentées par l'administration comme une étape indispensable à la sidérurgie américaine pour se restructurer. Or la flambée artificielle des prix permet non seulement aux « mini – aciéries » déjà très profitables comme Nucor d'engranger des profits supplémentaires mais également de maintenir en vie des sidérurgistes intégrés comme Bethlehem Steel, National Steel et US Steel, dont on attend justement la restructuration et la réduction de capacités. Mais le lobby de l'acier semble perdre du terrain. Pour preuve de cela, on peut remarquer que la Commission américaine pour le commerce international (IFC) a rejeté fin août pour la quatrième fois de suite une nouvelle plainte des sidérurgistes pour dumping, estimant que celle-ci était infondée. D'autre part, à l'occasion d'une réunion de l'OCDE à Paris, à la mi-septembre, les Etats-Unis ont été directement mis en cause par les autres membres de l'organisation, pour leur responsabilité dans le maintien artificiel de surcapacités de production d'acier.

(Le Monde : 18/09/2002 ; Metal Bulletin : 29/08/2002)

- Industrie minière mondiale : assiste-t-on au retour à l'ingérence des Etats ?

Pendant toute la décennie 90 on a assisté à une évolution vers le désengagement des états de l'industrie minière au profit du secteur privé. De nouvelles lois minières ont codifié cet état de fait, d'abord en Amérique du Sud, puis en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et dans la CEI.

Mais cette évolution pourrait maintenant toucher à sa fin, peut être sous l'impact de la récession économique mondiale qu'accompagne le faible niveau des prix des matières premières, métaux de base en particulier. Un des pays qui est allé le plus loin dans le sens de la libéralisation du droit et de la fiscalité minière a été le Chili, ce qui a permis à ce pays d'attirer en une douzaine d'années, des milliards de dollars d'investissements dans de grands projets miniers. Il est donc très surprenant de voir le rôle joué par le ministre des mines de ce pays qui empêche Exxon Mobil de vendre le grand complexe minier de La Disputada à Anglo American, même si le droit de préemption de la société d'état Enami peut être justifié – en temps normal, le système judiciaire chilien aurait eu la charge de résoudre ce conflit, sans une intervention autoritaire de l'Etat qui ne peut qu'inquiéter les investisseurs étrangers. Ailleurs dans le monde, des pays comme le Pérou et l'Indonésie ont également modifié leur comportement ou leur loi minière dans un sens moins favorable aux investisseurs étrangers. Et plus près de nous, au Portugal, la holding d'Etat EDM vient d'empêcher à la dernière minute la vente de la mine de cuivre – étain de Neves Corvo à Murchinson United.

(Metal Bulletin : 02/09/2002)

INFORMATIONS SECTORIELLES

1. METAUX DE BASE

ALUMINIUM

- Sibérie méridionale, terre d'accueil des fonderies d'aluminium ?

Le groupe Russian Aluminium (Rusal, 10 % de la production primaire mondiale) a déclaré vers la fin août qu'il avait un projet de construction d'une fonderie de capacité 0,5 Mt/an pour la région d'Irkoutsk, jouxtant le lac Baïkal (Sibérie). Rusal aurait déjà négocié cette installation avec les autorités régionales et se serait assuré auprès du fournisseur d'électricité Irkoutsk-Energie la réservation de 920 MW. Mais certains analystes ont cru déceler trop d'approximations sur ce projet (très large fourchette de budget, entre 1,3 et 2,0 milliards de \$, échéances inconnues) pour ne pas se poser la question d'une manœuvre du producteur russe. Les buts inavoués pourraient être soit un pré-positionnement par rapport à des producteurs étrangers (notamment chinois) ayant ciblé sur cette région où l'énergie est disponible et bon marché, soit une main tendue aux capitaux étrangers qui serait un préalable vers une détaxation des exportations d'aluminium. A noter que Rusal a un autre projet, moins avancé, de construction d'une fonderie de capacité 0,3 Mt/an à Mourmansk (presqu'île de Kola).

S'il est certain que la région d'Irkoutsk dispose d'une énergie bon marché, ses conditions d'attribution restent incertaines. Pour exemple, l'installation contrecarrée du producteur russe Alyukom-Taishet : le passage de son usine pilote de capacité 11 200 t/an à la fonderie définitive de capacité 250 000 t/an est bloqué, car Irkoutsk-Energie ne voudrait pas garantir l'augmentation de puissance nécessaire avant que l'usine finale soit prête ! Du coup, le financier Alyukom-Invest menace de partir à Krasnoïarsk, voire au Kazakhstan. Mais c'est précisément à Krasnoïarsk que Rusal, qui dispose localement de fonderies, vient de s'associer avec le producteur d'énergie russe UES pour construire une centrale hydroélectrique.

(Metal Bulletin : 09/09/2002 ; Mining Journal : 13/09/2002 ; Platt's Metals Week : 26/08/2002)

- Conditions de privatisation du producteur roumain Alro controversées

Le gouvernement roumain avait pourtant fini par proposer aux investisseurs privés 54,7 % du capital en mars. Offre gagnée par l'américain Marco International pour la somme de 73 M\$. Mais sous la pression des media, le gouvernement a dû engager un audit auprès de la Banque d'Amérique sur cette affaire, dont le résultat devrait être connu en octobre. Par ailleurs, l'agence d'état chargée de la privatisation s'impatiente, car elle voudrait rapidement « placer » dans le privé 70 % du capital d'Alprom (alliages en bobines ou extrudés), un des principaux clients d'Alro.

(Mining Journal : 13/09/2002)

- L'offre d'aluminium condamnée à garder son avance sur la demande ?

La demande mondiale s'est un peu emballée en début d'année, suite à la reconstitution des stocks largement entamés en 2001 (en juin, le stock du LME avait doublé par rapport à 2001, à 1,3 Mt), expliquant une hausse de production de 4,1 % au 1^{er} semestre, alors que la hausse annuelle de la demande occidentale est estimée à 3,2 % (Macquarie). Avec un redémarrage économique remis à 2003, le prix devrait souffrir encore, sachant qu'il flirte actuellement avec la barre des 1 300 \$/t (LME, échéance trois mois). Les experts soulignent que les usages du métal, positionné sur des consommations sensibles (automobile, BTP, aéronautique, emballage) en font un bon indicateur conjoncturel, en 1^{er} ligne comme le cuivre.

Et la Chine ? Elle maintient la pression sur les autres producteurs par une montée en puissance rapide, à contre-courant de la conjoncture actuelle : aux coupures de production et fermetures de fonderies du reste du monde, les chinois répondent par des hausses de capacité à répétition (40 - 50 hausses de capacité de fonderies identifiées), des grands (cf. Chalco) jusqu'aux petits (cf. Baiding ou Matou Aluminium). Après une hausse de production de 15 % en 2001, la Chine avait prévu un + 31 % en 2002 (4,5 Mt). Mais, ralentissement économique mondial et tassement de sa consommation obligent, sa production semestrielle s'est établie à 2,01 Mt, soit + 17 % par rapport à la demi-production 2001. En projection, sa balance devrait être excédentaire de 0,1 à 0,3 Mt dans cet exercice, alors qu'elle avait été jusqu'à présent déficitaire (maximum de 0,5 Mt en 2000). C'est cela le bouleversement, une Chine devenue exportatrice de métal, même si près de la moitié de l'alumine nécessaire est importée.

Dans ce contexte, les prévisions de production pour 2005 - 2006 n'ont cessé d'enfler : de 7 Mt à l'horizon 2006, elles sont passées à plus de 8 Mt, tous les petits producteurs contribuant à la vague expansionniste (cf. Ecomine précédent). Au Hebei, Shijiazhuang, Baiding et Matou s'unissent dans Hebei Aluminium (capacité globale de 50 000 t/an en lingots), surtout pour mieux négocier leurs contrats énergétiques. Au Guizhou, Zunyi va construire une fonderie de 100 000 t/an, relevant sa capacité à 132 000 t. La production locale d'alumine suit : Chalco (encore seul aluminier chinois) augmente ses capacités à Zhongzhou (de 0,3 à 1,1 Mt), Guizhou (de 0,5 à 0,8 Mt), Pingguo (de 0,4 à 0,8 Mt avec quatre mois d'avance), Shanxi (feu vert pour passer de 0,8 à 2,0 Mt), et Huanghe Aluminium and Power Group sera le 2^e aluminier avec le démarrage d'une raffinerie de capacité 100 000 t/an à la mi-2003 (et déjà des plans pour monter à 0,4 - 0,5 Mt/an). Les capitaux sont chinois et de plus en plus étrangers : la délocalisation de la production occidentale est en bonne voie. Mais comment ne pas « devenir chinois » quand le capital d'investissement à la tonne d'aluminium est estimé à 1 000 - 2 000 \$/t, contre 3 000 - 5 500 dans la sphère économique occidentale ?

On n'oubliera pas le développement de la production d'aluminium en Inde (+ 11 % en 2001) pour justifier la surcapacité actuelle. Mais, la concurrence chinoise une fois prise en compte, comment ne pas évoquer la migration générale des producteurs occidentaux vers les régions d'énergie abondante et bon marché (Afrique du sud, Golfe persique, Islande, etc...), dont le corollaire est la construction de capacités géantes entrant en production... avant la fermeture des centres historiques et avant la reprise de la demande ?

(La Tribune : 05-11-16/09/2002 ; Le Monde : 04/09/2002 ; Metal Bulletin : 22-29/08/2002 et 09-16/09/2002 ; Mining Journal : 23/08/2002 ; Platt's Metals Week : 02-16/09/2002)

- 29,15 % du producteur indien Nalco ouverts à la privatisation

Le gouvernement central indien va privatiser dans un 1^{er} temps 29,15 % du producteur National Aluminium Co (Nalco), réservés aux investisseurs stratégiques. Dans un 2^e temps, il cèdera 30 % à des investisseurs indiens et étrangers, 2 % aux employés, gardant 26 %. Nalco a des capacités de 4,5 Mt/an en bauxite, alors que les abondantes ressources avoisinent 300 Mt, de 1,6 Mt/an en alumine (dont 1 Mt mis sur le marché international) et bientôt de 342 000 t/an en fonderie, et des projets pour augmenter ces capacités. Mais surtout, ses coûts opératoires sont très compétitifs, avec seulement 17 \$ de bauxite par tonne d'alumine produite, 86 \$/t pour l'alumine et moins de 1 000 \$/t pour l'aluminium. Les compagnies intéressées seraient une quinzaine, la presse citant une alliance Alcoa-Hindalco, ainsi que Rusal, Alcan, Péchiney, BHP-Billiton, Sterlite, Alba, CVRD, voire Rio Tinto, Glencore et Norsk Hydro. Cependant, un différent opposerait le congrès régional (l'état d'Orissa est actionnaire) et le gouvernement central à propos de la perte de contrôle de l'entreprise.

(Financial Times : 18/09/2002 ; Metal Bulletin : 12/09/2002 ; Platt's Metals Week : 02/09/2002)

CUIVRE

- La Chine reste au centre des préoccupations du marché du cuivre

Après les déclarations d'intention concernant des coupures de production puis l'annonce du groupement des acteurs majeurs de la production chinoise (China United Copper Co), suivies du constat d'une hausse de production de 11,3 % au 1^{er} semestre 2002 (cf. Ecomine de juillet-août), les nouvelles manœuvres chinoises laissent les experts dubitatifs. D'un côté, les dix plus gros producteurs ont décidé, début septembre, d'une baisse de 120 000 t de leur production globale, juste avant une déclaration de l'ICSG prévoyant un surplus de l'offre de métal de 157 000 t (cf. Dossiers et faits d'actualité). De l'autre, 17 acteurs chinois du cuivre (incluant China Nonferrous Metal International Engineering et les producteurs du CUCC, plus d'autres acteurs majeurs du cuivre comme Jinchuan Nonferrous et Baiyin Nonferrous) ont créé un nouveau groupement : le China Nonferrous Metal International Mining Co a les mêmes objectifs de sécuriser l'approvisionnement, en investissant dans des mines à l'étranger ou en contractualisant les achats à une autre échelle. Il faut dire que la Chine importe environ 50 % de ses besoins en concentrés, à l'exemple de Jiangxi Copper, dont l'approvisionnement est dépendant à 40 % des importations (principalement d'Australie et du Chili), taux qui doit évoluer vers 45 % en 2003 malgré les efforts consentis sur les mines du groupe. A contrario de ces tendances, il a été annoncé que le total des concentrés importés en 2002 devrait descendre à 1,75 Mt, contre 2,2 Mt en 2001.

Entre une hausse de la demande intérieure de 18 % l'an depuis 1998 (quatre fois la demande mondiale), l'envie des producteurs locaux de suivre ce rythme tout en ayant fait le pari, raté, d'une reprise économique mondiale courant 2002, la re-taxation prochaine sur les importations et la pénurie de concentrés résultant de la baisse délibérée de la production minière internationale pour préserver les prix (actuellement vers 1 500 \$/t), où en sont les producteurs chinois ? Le flottement observé chez Jiangxi Copper, en butte aux « difficultés et incertitudes économiques », est bien un signe.

(Financial Times : 03/09/2002 ; La Tribune : 27/08/2002 et 04/09/2002 ; Metal Bulletin : 29/08/2002 et 05/09/2002 ; Mining Journal : 06/09/2002 ; Platt's Metals Week : 16/09/2002)

- Anglo American a pu finaliser son retrait de Zambie

Anglo American a fait des concessions substantielles pour se désengager de la production de cuivre en Zambie : il a augmenté le montant total de ses engagements, dédommagements, prêts et frais de 34 M\$, à 384 M\$. Il est vrai que son retrait de Zambia Copper Investments pose au gouvernement zambien un problème majeur, sachant que le cuivre représente la moitié des recettes en devises étrangères du pays et qu'au 1^{er} semestre 2002, l'opérateur Konkola Copper Mines a produit 110 000 t de cuivre à un coût de 70 cents/livre, alors que le cours LME est de 71,8 cents/livre.

Le schéma de désengagement est le suivant. Par dédommagement (50,8 M\$) des deux fonds partenaires à 15 % dans KCM, baisse de la participation de ZCI, de 65 % à 58 %, et abandon des actifs à Zambia Consolidated Copper Mines Investment Holdings (Etat majoritaire), Anglo permet à ZCCM de passer de 20 % à 42 %. Enfin, Anglo American cède sa part de 50,9 % dans ZCI en la distribuant ainsi : 41,4 % vont à CDF nouvellement créé (Copper Development Foundation, qui doit aider à développer et diversifier l'économie de la Copper belt), et 9,5 % vont aux employés. Si, pour le moment, KCM va pouvoir disposer d'un cash de roulement de 65 M\$ (56,5 venant d'Anglo et 8,5 du gouvernement), en plus des 94 M\$ injectés par Anglo depuis le début de l'année, le gouvernement zambien devra retrouver rapidement un partenaire majeur.

(American Metal Market : 26/08/2002 ; Les Echos : 20/08/2002 ; Metal Bulletin : 22/08/2002 ; Mining Journal : 23/08/2002 ; Platt's Metals Week : 26/08/2002)

- Vimico s'apprête à démarrer la 1^{er} production de cuivre du Vietnam

La compagnie d'état Vietnam National Mineral Corp (Vimico) a pour projet la construction d'un complexe mine - fonderie de production de cuivre cathode, le 1^{er} du pays, dans la province septentrionale de Lao Cai. Le Sin Quyen complexe comprend une mine qui produira 40 - 50 000 t/an de concentrés (2 Mt de minerai), alors que ses ressources seraient de 500 - 540 000 t de cuivre métal, et une fonderie de capacité 20 000 t/an. Pour cet investissement estimé à 65,3 M\$, Vimico (60 %) a pour partenaire l'Agence chinoise d'aide au développement international (40 %). La production sera entièrement absorbée par la demande intérieure, le Vietnam important 20 - 25 000 t/an de cuivre. Le démarrage des travaux est prévu en septembre, pour une production programmée au début 2005.

(Mining Journal : 06/09/2002 ; Platt's Metals Week : 09/09/2002)

- La sécheresse perturbe l'acheminement des concentrés de la mine OK Tedi

La sécheresse, qui sévit en Papouasie-N^{elle} Guinée, est responsable d'une interruption en septembre de l'acheminement des concentrés de cuivre de la mine OK Tedi vers la côte, via la Fly River descendue à un trop bas niveau. Le transport a pu reprendre au milieu du mois. Si des clients japonais ont pu s'inquiéter de la situation, la production minière n'aurait pas été affectée : OK Tedi (82 % Etat de PNG après le retrait de BHP, 18 % Inmet) produit 50 à 60 000 t/mois de concentrés humides. La mine a produit 113 000 t de concentrés de cuivre et 256 000 onces d'or au cours du 1^{er} semestre, contre 203 800 t et 455 200 onces en 2001.

(Metal Bulletin : 09-12-16/09/2002 ; Mining Journal : 20/09/2002 ; Platt's Metals Week : 09-16/09/2002)

ETAIN

- Les producteurs chinois finissent par concéder des réductions plus importantes

Alors que le discours des producteurs chinois était encore, récemment (cf. Ecomine de juin), d'annoncer des augmentations de capacité, malgré un cours déprimé (depuis sa petite reprise de juin, il est descendu vers 4 000 \$/t) et la reconnaissance d'une raréfaction des concentrés (fermeture de mines, en particulier Gaofeng, et arrêt des exportations d'Indonésie), il est en passe de mieux s'accorder avec la réalité.

Finalement, Yunnan Tin (n° 1 chinois) rabaissera sa production à 20 - 21 000 t cette année, soit 4 - 5 000 t de moins que l'objectif affiché en juin, en arrêtant sa nouvelle fonderie de Gejiu pendant deux mois ; en reportant ce déficit sur l'arrêt des ventes spot, ses clients ne seront pas affectés. Et Liuzhou China Tin Group devrait produire 10 500 t cette année, contre le double en 2001 et après avoir espéré produire 20 000 t il y a deux mois ; Liuzhou se veut quand même confiant pour l'avenir et son objectif de 35 000 t/an vers 2007.

(Metal Bulletin : 09-16/09/2002 ; Mining Journal : 13/09/2002)

FER et ACIER

- Restructuration chez Arcelor

L'outil de production d'Arcelor est en cours de restructuration. Si on connaît le gel des investissements sur les procédés dits « chauds » des complexes de Liège, Florange et Brême, auquel s'ajoute un plan de réduction des coûts (plan Delta), les déclarations récentes de Guy Dollé, son directeur général, ont encore assombri l'avenir du centre de Liège (Cockerill Sambre) : cité comme le point noir, il pourrait perdre, entre autres, sa capacité de fonderie. En contrepartie, existe un projet d'augmenter de 200 000 t/an la capacité de production de tôles galvanisées (secteur auto) à Liège, pour la porter à 1 Mt/an. Toujours en Belgique, l'usine ALZ de Genk va s'arrêter pour doubler sa capacité de production de plaques inox, à 1,2 Mt/an ; le redémarrage est prévu en octobre.

(Metal Bulletin : 09-12-16/09/2002)

- Rachat du brésilien CSN par Corus non assuré...

Le rachat de l'aciériste brésilien CSN par l'anglo-néerlandais Corus, annonce qui avait redynamisé Corus, ne serait plus aussi sûr. D'une part, il est question de négociations entre CSN et ses créanciers, dont la banque BNDES, qu'il s'agirait de convaincre du bien fondé de l'absorption, d'autre part la direction de Corus s'est aperçue que les prochaines élections brésiliennes risquaient de mettre en place un gouvernement de gauche susceptible de nationaliser une partie de l'industrie. Et, manque de chance, la dernière dévaluation du réal face au dollar a entraîné une déclaration de perte pour le 1^{er} semestre 2002 de CSN.

(Financial Times : 10/09/2002 ; Metal Bulletin : 19/08/2002 et 12/09/2002)

- Jindal poursuit son développement

Jindal Strips, leader indien de l'inox (0,4 – 0,5 Mt/an), va construire sur son usine d'Hisar (près de Dehli) un four à arcs électriques de capacité 300 000 t/an qui remplacera l'ancien, de capacité 250 000 t/an. L'originalité est que Jindal programme des productions à 130 % des capacités installées (326 000 t/an pour l'ancien four en 2000 et 2001), voire 160 % pour le nouveau (objectif de 0,5 Mt/an après « débridage »). L'investissement est équivalent à 31 M\$ et, par ailleurs, comprend une hausse de capacité du laminoir à chaud qui produira des bobines plus lourdes.

Le producteur est également intéressé par le rachat de Salem Stainless Steel, en déficit ces dernières années, dont la production (principalement 186 000 t/an de bobines laminées à chaud et 70 000 t/an de produits laminés à froid) pourrait s'alimenter en acier inox brut sorti des usines de Jindal Strips. Peut être l'hostilité des employés, jusqu'alors vigoureusement opposés à toute reprise, a-t-elle amené Jindal à briguer seul le rachat, abandonnant le scénario d'une JV avec ALZ, filiale d'Arcelor. S'était aussi intéressé à ce rachat le groupe Tata, en JV ou non avec... Usinor (fusionné dans Arcelor).

(Metal Bulletin : 02-16/09/2002)

- Privatisation des aciéristes de l'Est

En Roumanie, la vente de 83,99 % de l'aciériste Cost SA Targoviste s'est faite au profit du suisse Conares Trading, filiale de Conares Group qui est un négociant en aciers. Conares, seul enchérisseur, payera l'équivalent de 35 M\$. Cost SA, qui dispose d'une capacité de production d'acier de 750 000 t/an, est le n° 1 roumain des aciers alliés et ses deux laminoirs ont une capacité de 600 000 t/an.

En Tchéquie, la privatisation de Vítkovice Steel et de Novà Hut semble avancer, via le rachat et le regroupement transitoires par Osinek ou son parent, l'organisme d'état en charge de la privatisation (Fond de la propriété nationale, FPN), de parts dispersées. Après qu'Osinek ait récupéré 99 % de Vítkovice en mai, la société vient de mettre à la disposition de LNM Holding, acheteur potentiel, l'intégralité du dossier technique et comptable : LNM a six mois pour négocier son affaire de façon privilégiée avant une relance de l'offre. De façon similaire, FPN est monté à hauteur de 67,25 % dans Novà Hut après le rachat des 18,25 % de Credit Suisse First Boston.

(Metal Bulletin : 22/08/2002 et 02-09-19/09/2002)

PLOMB - ZINC

- Reprises de production à Tara, Cajamarquilla, et nouveaux projets malgré un cours du zinc sinistré

Les reprises de production dans les unités arrêtées ont influencé le cours du zinc. En juillet, le métal s'était repris, avant de revenir vers 770 \$/t mi-septembre. Ces reprises, les nouveaux projets et autres augmentations de capacité, vont maintenir le couvercle sur ce métal.

Le groupe finlandais Outokumpu a repris la production à la mine irlandaise de Tara à la mi-septembre, après une interruption de dix mois dictée par la déprime du zinc. La mine, située près de Navan (comté de Meath, 40 km au nord-ouest de Dublin), avait commencé à produire dans le milieu des années 70. Outokumpu prévoit de produire 60 000 t de concentrés d'ici la fin de l'année et 200 000 t en 2003 (pleine capacité). Le producteur, qui ne croît pas à une reprise avant le début 2003, pense réaliser une opération blanche grâce aux nouveaux contrats plus avantageux négociés avec les fondeurs. Point positif, la réembauche de 670 employés, en plus des 400 qui ont continué à travailler à l'usine. Outokumpu veut toujours céder la mine.

Une autre reprise a eu lieu, celle de la raffinerie Teck-Cominco (82 %) de Cajamarquilla (Pérou), arrêtée pendant trois mois. La principale raffinerie du pays produit du zinc de haute pureté et des alliages spéciaux pour aciéristes et fabricants d'automobiles. La production 2001, 121 400 t, a été vendue pour un tiers sur le marché péruvien et le reste à des clients américains et japonais. L'objectif 2002 est ramené à 91 000 t. La direction garde sous le coude, en attendant des jours meilleurs, un projet de doublement de la capacité.

Le brésilien Votorantim Metais va investir l'équivalent de 34 M\$ pour abaisser son taux de dépendance aux concentrés de zinc importés de 50 % à 30 %. Cela comprend une extension de capacité à sa mine Morro Agudo (Minas Gerais), l'ouverture d'une nouvelle mine (Mato Grosso do Sul) et une nouvelle usine. Votorantim, qui dispose des fonderies des compagnies Mineira de Metais (160 000 t/an) et Paraibuna (94 000 t/an), produira 250 000 t cette année.

Le groupe sud-africain Kumba Resources va investir 17 M\$ en Chine (provinces du nord-est) dans une JV avec les producteurs Chifeng Hongye Zinc Smelting et Baiyinnuoer Lead-Zinc Mine. Kumba deviendra actionnaire à 60 % de la JV dont l'objectif sera de doubler la capacité de production de plaques de zinc, à 50 000 t/an. Bien entendu, le projet doit recevoir le feu vert des autorités compétentes.

(Les Echos : 03/09/2002 ; Metal Bulletin : 02-05-09/09/2002 ; Mining Journal : 06-20/09/2002 ; Platt's Metals Week : 02-16/09/2002)

- MIM Holdings veut céder ou fermer les fonderies d'Avenmouth et de Duisburg

L'australien MIM Holdings, basé à Brisbane, a confirmé son intention de vendre ou de fermer les centres d'Avonmouth (Royaume-Uni) et de Duisburg (Allemagne), respectivement déficitaires de 42,4 et de 73,4 M\$ australiens lors du dernier exercice. La direction de MIM a précisé qu'elle préconiserait la vente. Les deux fonderies de zinc ayant une capacité combinée de 200 000 t/an, les analystes n'ont pas manqué de supputer l'impact sur le marché. MIM a projeté de développer la production de cuivre à son complexe minier de Mt Isa.

(Metal Bulletin : 22-29/08/2002 ; Mining Journal : 23/08/2002 et 20/09/2002)

2. METAUX D'ALLIAGE

ANTIMOINE

- Les inondations au Hunan ont ralenti la production d'antimoine

Un effet des inondations d'août a été d'amputer une partie de la production minière de Hsikwangshan Mining, installé dans la province de Hunan. La partie nord du complexe antimonieux exploité (Lengshuijiang : 450 000 t/an de concentrés) a dû fermer trois semaines, alors que sa partie sud (100 000 t/an) n'était pas affectée. D'après la direction de la compagnie, si les livraisons en cours n'ont pas été perturbées en raison des stocks en place, l'objectif de production 2002, 27 000 t, ne pourra être atteint. Bien que le tonnage perdu n'ait pas été révélé, il va exacerber la réduction chronique de l'offre de concentrés résultant des inondations catastrophiques de la province de Guangxi en 2001.

La nouvelle poussait le cours de l'antimoine (1 900 - 1 950 \$/t à la fin août) vers le seuil des 2 000 \$/t. Et mi-septembre, les contrats d'antimoine chinois se passaient à 2 350 \$/t cif Rotterdam, tandis que les ventes spot tendaient vers 2 400 \$/t fob. Compte tenu de la situation toujours bloquée dans nombre de mines, en particulier de la région de Nandan (qui fournissait les deux tiers de la production chinoise), les experts pensent que la réduction de production pourrait atteindre 30 000 t cette année, sur une production mondiale de l'ordre de 115 000 t (à plus de 80 % chinoise). Pour exemple, China Tin, qui produisait 1 000 t/mois d'antimoine métal l'an dernier, ne produit plus que 300 t/mois à partir de minerais essentiellement stannifères. En conséquence, les négociants chinois prévoient une hausse possible du cours vers les 3 000 \$/t le mois prochain. Dans un 1^{er} temps, cette situation peut favoriser les ventes de concentrés de Russie et d'Australie, et dans un 2^e temps, elle peut relancer la production en Bolivie, au Tadjikistan et dans la région russe de Yakoutie.

(Metal Bulletin : 29/08/2002 et 16/09/2002 ; Mining Journal : 13/09/2002)

- Feu vert au projet australien Costerfield

Le producteur australien AGD Mining a procédé à des tests miniers sur le projet Costerfield situé dans l'état de Victoria, dont il attend les résultats vers avril prochain. La situation chinoise actuelle et la tension durable sur l'approvisionnement en concentrés d'antimoine, responsables de la hausse du prix (au-dessus de 2 300 \$/t), le rendent confiant. Il est vrai qu'AGDM table, pour son calcul de faisabilité, sur un prix de 1 350 \$/t. Ce calcul a retenu trois scénarios à partir de deux fourchettes de production : 3 400 à 6 500 t/an de métal contenu, et 50 000 à 75 000 t/an de minerai. A quoi il faut ajouter entre 9 500 et 21 000 onces/an d'or. Si tous les critères sont remplis, AGD se dit prêt à démarrer la construction des installations dès le mois de mai, et à commencer à produire quatre mois plus tard, vers la fin septembre.

(Metal Bulletin : 05/09/2002)

COBALT - NICKEL

- Nervosité du marché du cobalt et arrêt de production à Kasese

Les traders ont décelé, depuis la mi-août, une certaine nervosité du marché du cobalt. Le cours s'est légèrement repris, revenant de l'abîme, notamment grâce à une forte demande de l'Asie orientale, possiblement sous-tendue par des achats spéculateurs. Car, si la demande de la chimie et des fabricants de batteries s'est un peu réveillée, ce n'est pas encore le cas du secteur aérospatial qui compte habituellement pour 25 % de la consommation. Dans la 1^{er} quinzaine de septembre, le prix de la qualité 99,3 % se négociait vers 6,50 - 6,70 \$/livre, tandis que celui de la qualité 99,8 % évoluait dans une étroite fourchette glissant du point 6,5 au point 7,0 \$/livre. Du côté des producteurs, l'offre reste assujettie à un certain nombre d'incertitudes concernant l'australien Anaconda Nickel, le zambien Konkola Copper Mines (2 121 t au 1^{er} semestre), le raffineur canadien Canmine, alors que le congolais Gécamines a baissé de régime, que Chambishi (Amin) est en arrêt technique (1 100 t produites sur un objectif de 3 700 t) et que Kasese a stoppé sa production.

L'usine ougandaise de Kasese, produisant du cobalt à partir de tailings par bio-lixiviation, vient d'être mise en maintenance par son dernier actionnaire majoritaire en date, le groupe financier MSC Bancorp of Canada (75 %), après Newmont (OPA sur Normandy), après Normandy Mining (décroisement des actifs codétenus avec le BRGM), après LaSource compagnie minière et le BRGM. Kasese a produit 60 t/mois l'an dernier. MSC a préféré attendre une hausse du cours du cobalt et vendre l'électricité fournie par la centrale de l'usine pour payer les frais. MSC serait prêt à saisir toute opportunité sur ce marché, et les spécialistes le croient toujours intéressé à une reprise du raffineur canadien Canmine, en difficulté, mais provisoirement à l'abri après un accord avec ses créanciers.

(Metal Bulletin : 19-29/08/2002 et 09-12/09/2002 ; Mining Journal : 20/09/2002)

- La future mise en production de Voisey's Bay inquiète le marché du nickel

A l'occasion de séminaires divers sur le marché du nickel, les observateurs ont pu constater un certain optimisme sur le métal puisque des analystes n'hésitent pas à avancer une remontée du cours moyen 2002 vers 6 950 \$/t (LME, trois mois) si la bonne tendance actuelle persiste au sortir d'un marché estival plutôt amorphe (fluctuation dans la fourchette 6 500 - 6 800 \$/t), et malgré un stock au LME qui atteint 30 000 t. Quelques prévisionnistes citent des cours de fin d'année à 7 400, voire 8 - 9 000 \$/t ! Deux ombres peuvent ternir cette belle confiance.

Il y a d'abord la décision d'Inco de lancer l'exploitation du super-gisement de Voisey's Bay (Canada) dont le développement était bloqué depuis des années. Certains spécialistes, dont le courtier Nomura, pensent que cela contribuera à un excédent de l'offre, qu'il évalue à 30 000 t vers 2006. A contrario, les producteurs canadiens Inco et Falconbridge prévoient, dans les cinq prochaines années, une demande d'acier inox (principal débouché du nickel) dynamique aux Etats-Unis et très forte en Asie, particulièrement en Chine.

Ensuite, il y a l'inconnue de la stratégie russe : le groupe Norilsk, leader mondial du nickel, « pèse » 22 % de l'offre. L'espoir serait que la demande intérieure vienne freiner le flux exportateur actuel, susceptible de déséquilibrer le marché. Durant le 1^{er} semestre, Norilsk a doublé ses exportations par rapport au 1^{er} semestre 2001, à 162 000 t (bien qu'un lot exceptionnel de 60 000 t ait servi à une garantie de prêt). Pour mieux appréhender sa stratégie de vente, il faut rappeler que ses stocks sont considérables.

(Les Echos : 23/08/2002 ; Metal Bulletin : 19/08/2002 et 12/09/2002)

MAGNESIUM

- Les producteurs chinois de magnésium prennent leurs marques

Deux producteurs chinois de magnésium, localisés dans la province de Shanxi, annoncent avoir complété au cours du mois de septembre des augmentations de capacité pour un total de 25 000 t. Premier concerné, le groupe Jishan Huayu, qui a triplé sa capacité pour la porter à 30 000 t, lui permettant de devenir le plus important producteur chinois. Les ambitions de Jishan Huayu ne devraient pas s'arrêter là puisqu'il prévoit de mettre en place 20 000 t de capacité supplémentaire pour la fin de 2003. L'autre producteur est Qi Zhen Magnésium, qui a porté sa capacité de 10 000 t à 15 000 t. Ces producteurs annoncent faire d'importants efforts de réduction de coûts et, destinant l'essentiel de leur production à l'export, se disent prêts à affronter le marché européen avec ou sans taxes anti-dumpings (cf. Ecomine de juillet-août). Dans un marché atone, le matériel chinois se négociait entre 1 380 - 14 00 \$/t fob. Une remontée des prix ne semble pas proche.

(Metal Bulletin : 02/09/2002 ; Platt's Metals Week : 26/08/2002 et 16/09/2002)

- Le canadien MagAlloy relance son projet de Kouilou au Congo Brazzaville

Le projet de fonderie de magnésium de Kouilou (Congo Brazzaville) retrouve un certain lustre : son promoteur, le canadien Magnésium Alloy Corp (MagAlloy) vient d'annoncer un accord concernant la fourniture d'électricité à "faible coût". Un contrat préliminaire a été conclu avec le sud-africain Eskom et suppose, après l'aval des autorités du Congo Brazzaville et de la République Démocratique du Congo, la mise en place d'investissements (montants non précisés) aussi bien pour la production que pour le transport de l'énergie. Le projet de Kouilou, dont la production nominale devrait être de 60 000 t/an aurait, selon MagAlloy, un coût opératoire de 50 cents/livre, soit un des plus faibles coûts parmi tous les projets magnésium actuels. Alors que le lancement des installations avait déjà été annoncé pour 2000, MagAlloy parle maintenant de 2006. Un contrat de commercialisation avec le négociant allemand Stinnes Metall GmbH aurait déjà été conclu.

(Platt's Metals Week : 09-16/09/2002)

- General Motors augmente la part du magnésium dans ses véhicules

General Motors vient d'annoncer la mise en œuvre de magnésium dans les toits ouvrants auto-rétractables de sa nouvelle Cadillac XLR, et ultérieurement dans la Chevrolet SSR. Ce choix constitue une étape importante, car le poids des pièces concernées (entre 5,5 et 7,0 kg) est équivalent au poids moyen de magnésium incorporé jusqu'à présent dans les véhicules américains. Le choix est motivé par des raisons techniques : meilleures performances et gains de poids comparativement à l'aluminium ou aux plastiques. Il a, de plus, été facilité par la souplesse des techniques de moulage par injection (die casting). Mais pour des raisons de prix il ne s'adresse, pour le moment, qu'aux véhicules haut de gamme ou positionnés sur des segments de marché en forte croissance.

(American Metal Market : 08/07/2002 et 02/09/2002)

- Les taxes américaines rattrapent le magnésium chinois transformé dans des pays-tiers

Depuis le 19 novembre 2001, le magnésium pur en poudre ou en grains d'origine chinoise fait l'objet de taxes anti-dumpings qui s'élèvent à 24,67 % ad valorem sur les produits exportés par l'organisme gouvernemental chinois Minmetals, et à 305,56 % sur tous les autres. Le contournement de ce dispositif consistait jusqu'à présent à réaliser le broyage dans un pays tiers, exempt de taxes sur le marché américain, comme le Canada. A l'initiative d'US Magnésium (ex-Magcorp), dernier producteur américain, le département du commerce américain a finalement statué en août. Il a reconnu qu'un simple broyage ne représentait pas une valeur ajoutée suffisante et qu'en conséquence les taxes devaient s'appliquer aussi sur les produits chinois transformés au Canada. Ce qui sera effectif dès la publication de l'arrêté au registre fédéral.

(Metal Bulletin : 05/09/2002 ; Platt's Metals Week : 02/09/2002)

TUNGSTENE

- Avocet cède ses actifs tungstène à Salish Ventures

L'anglais Avocet Mining et le canadien Salish Ventures ont trouvé une solution à la reprise des actifs tungstène du premier. Il n'y aura pas de cash mais une cession contre une prise de participation d'Avocet dans le capital de SV un peu inférieure à 50 %. Le principal actif est constitué par la compagnie Beralt Tin & Wolfram qui exploite le gisement portugais de Panasqueira. Avocet a choisi de ménager l'entreprise en maintenant un prêt de 2,5 M\$ alloué à BT&W et remboursable quand le cours du tungstène repasse au-dessus de 70 \$/mtu, et en accordant une facilité de caisse de 0,5 M\$ jusqu'à fin 2003. L'autre actif important est représenté par les 10,6 % de la mine russe de Lermontov (Sibérie).

(Metal Bulletin : 09/09/2002 ; Platt's Metals Week : 09/09/2002)

3. METAUX SPECIAUX

SILICIUM

- La Russie pourrait taxer les importations de silicium chinois...

Le ministère russe de l'économie et du commerce est sur le point d'augmenter substantiellement les taxes sur les importations de silicium. Celles-ci pourraient atteindre entre 20 et 25 % alors qu'elles n'étaient que de 5 % auparavant. Principalement visé, le matériel chinois représente à lui seul 92 % des importations qui se sont élevées à 9 400 t en 2001. La démarche est destinée à protéger les producteurs locaux, au premier rang desquels se trouve SUAL, le géant de l'aluminium, qui, avec 50 000 t/an assure 72 % de la production nationale estimée à 70 000 t. Apparemment, une partie du silicium chinois importé ne ferait que transiter par la Russie afin de contourner les taxes US, le matériel sous label russe ne faisait en effet l'objet à fin août, que de taxes de 5,5 % alors qu'elles atteignent 139,49 % sur le matériel chinois. Face à cette situation les autorités US envisagent de taxer les importations russes, une décision est imminente.

(Metal Bulletin : 02/09/2002 ; Platt's Metals Week : 26/08/2002)

- ...mais d'ores et déjà se voit imposer des taxes sur ses exportations vers les Etats-Unis

Suite à la procédure initiée le 7 mars par les producteurs américains Globe et Simcala, en association avec des centrales syndicales, des taxes anti-dumpings préliminaires viennent d'être imposées à titre conservatoire par les USA sur le silicium d'origine russe. Elles varient suivant les producteurs entre 91,06 % à l'encontre de ZAO-Kremny et SUAL-Kremly Oural et 123,62 % pour Bratsk Aluminium Smelter. La position finale de la commission US sur le commerce international (ITC) devrait intervenir le 3 février 2003. En 2001, pour une consommation de 279 031 t, la production américaine de silicium a été de 145 333 t. Avec 34 153 t, les importations russes ne représentaient cependant que 27 % du total des importations. Comme dans le cas du magnésium, les autorités américaines souhaitent apparemment mettre un frein aux opérations de contournement menées par le matériel chinois.

(Metal Bulletin : 23/09/2002)

- Elkem prend le contrôle du producteur d'aluminium suédois SAPA

L'électro-métallurgiste norvégien Elkem, leader mondial du silicium et du ferro-silicium annonce avoir pris la majorité du producteur suédois d'aluminium SAPA, à la suite d'une OPA amicale lancée au début du mois d'août. Par ce mouvement, le norvégien traduit sa volonté de sous pondérer le poids du silicium dans les résultats du groupe, lourdement affectés par la contre performance de cette branche (cf. Ecomine mai 2002). Elkem est détenu à parité (40 % chacun) par Alcoa et le conglomérat norvégien Orkla. Le groupe norvégien, désireux de maintenir son indépendance, a déjà repoussé une tentative de prise de contrôle par l'américain Alcoa, leader mondial dans l'aluminium.

(Les Echos : 23/08/2002 ; Financial Times : 22/08/2002)

TANTALE

- Un point sur la filière tantale, ou les séquelles d'une frénésie spéculative

La société H.C. Starck, un raffineur de métaux spéciaux, a récemment rédigé un document diffusé par le Centre International d'Etude sur le Tantale et le Niobium. Cette note illustre l'effet ravageur de la spéculation lorsqu'elle s'abat sur une filière spécialisée liée aux hautes technologies (cf. aussi Ecomine mai 2001).

La filière du tantale est dédiée à 80 % au secteur de l'électronique, en particulier pour la fabrication de condensateurs utilisés dans les téléphones portables et les ordinateurs. Le marché du tantale au niveau mondial (en fait le pentoxyde Ta₂O₅) se caractérise par des volumes limités : 2 267 t en 2000 pour des coûts unitaires élevés qui sont restés stables pendant 10 ans (de 1991 à 1999) entre 25 et 34 \$US la livre. La filière très spécialisée concerne un petit nombre d'acteurs : exploitants miniers (moins d'une vingtaine, un, qui à lui seul représentait près de la moitié des approvisionnements avant 2000), raffineurs (2 principaux) et utilisateurs finaux : les fabricants de condensateurs. Pendant longtemps, l'approvisionnement en ressource a été constitué par le sous produit de l'exploitation alluvionnaire de l'étain. Face à la décroissance de l'activité dans ce secteur et au coût prohibitif d'une exploitation alluvionnaire spécifiquement orientée tantale, les gisements primaires ont pris le relais malgré leurs coûts d'investissements élevés, grâce notamment à la conclusion de contrats d'approvisionnement à long terme garantissant volumes et prix. La filière était donc appelée à couler des jours heureux à l'abri de sa confidentialité et de son invisibilité. C'était sans compter sur la bulle TMT¹ et le développement des NTIC² dont l'emballage entraîna, à partir de fin 1998 une progression de la demande de condensateurs et donc de tantale supérieure à 10 % en rythme annuel. Les conditions étaient à ce stade réunies pour l'entrée dans la danse des spéculateurs, ceux-ci ont transformé une anticipation de tensions sur la demande en réalité apparente. Les cours ont flambé au cours de l'année 2000 pour atteindre 320 \$/kg avant de redescendre en 2002 à moins de 40 \$. Soit une valeur marchande des concentrés échangés mondialement ayant évolué entre 136 et ... 790 M\$ en six mois. Face à cette situation, une frénésie s'est emparée de toute la filière : les utilisateurs finaux ont constitué des stocks, les exploitants miniers ont augmenté leurs capacités de production, tandis que des aventuriers récupéraient le bénéfice de filières informelles, comme en RDC, pour alimenter des conflits régionaux, voir Ecomine d'avril, mai et juillet-août 2002.

A l'heure actuelle, selon les auteurs de l'étude, les capacités de production de condensateurs, évaluées à près de 36 milliards d'unités, sont capables d'absorber une progression de la demande au taux annuel de 10 % jusqu'en 2010 tandis que les raffineurs disposent de capacités de production suffisantes pour faire face à la demande jusqu'en 2006 voire 2010. En amont, la situation au cours de l'année 2000, bien qu'artificielle en raison des stocks spéculatifs a pu apparaître dramatique: pour une production minière de 1 360 t, la demande était de 2 267 t. Il a donc fallu mobiliser les stocks des acteurs amonts, la DLA³ américaine a dû libérer sur le marché une partie de ses stocks stratégiques et le recyclage a été mis à contribution. L'investissement dans la mine a notamment concerné les leaders du secteur, à l'heure actuelle le n° 1 mondial Sons of Gwalia disposerait de capacités de production d'environ 907 t soit l'équivalent de la consommation mondiale estimée pour 2002. Des sociétés minières juniors se sont engouffrées dans la bulle, les annonces de projets ont fleuri drainant l'épargne de nombreux investisseurs.

¹ Technologie Media et Télécommunication.

² Nouvelles Technologies de l'Information et de la Télécommunication.

³ Defense Logistic Agency.

Si globalement la filière a pu montrer sa réactivité, les sur-investissements semblent, selon cette étude, avoir affecté la filière pour une dizaine d'années avec les répercussions économiques que l'on peut imaginer. Quelles leçons tirer de cette flambée ? Le point de vue d'acteurs comme la société Starck est d'améliorer l'information d'un bout à l'autre de la filière pour éviter des emballements inconsidérés, notamment en ce qui concerne les évolutions technologiques. Cependant, pour qu'une telle intention ne reste pas un vœu pieux se posera le problème de l'accès aux données chiffrées concernant une filière très spécifique, les acteurs concernés, pour des raisons aussi bien commerciales que d'avance technologique, rechignant à délivrer des données actualisées. Le paradigme de la filière tantalite permettra-t-il d'éviter de futurs embrasements ?

(Tantalum-Niobium International Study Center bulletin n° 110 : juin 2002 ; USGS mineral data base)

URANIUM

- Framatome ANP, filiale d'AREVA, multiplie les contrats aux USA

Framatome ANP⁴, filiale du groupe français Areva, conforte sa position aux Etats-Unis en remportant successivement quatre contrats dans le domaine de l'ingénierie et des services nucléaires. Il s'agit d'une part d'un contrat signé avec le département de l'énergie américain pour la transformation de ses stocks d'uranium appauvri issus des activités militaires. Le contrat qui court jusqu'en 2010 porte sur 558 M\$ et prévoit la conception, la construction et l'exploitation de deux installations de conversion en oxyde d'uranium. Pour ce contrat, le français est associé aux américains Duratek Federal Services et Burns & Roe Enterprises. Framatome a d'autre part conclu des contrats avec l'américain Exelon pour la fourniture de services dans la centrale de Three Miles Island, en Pennsylvanie. Un autre contrat porte sur le lessivage chimique des générateurs de vapeur de deux tranches de la centrale nucléaire de Paolo Verde (Arizona). Enfin, le 19 septembre, un contrat de 60 M\$ a été remporté pour la fourniture de composants à la centrale nucléaire de Arkansas Nuclear One exploitée par l'américain Entergy. Le marché américain de l'ingénierie et des services nucléaires est appelé, d'après la direction d'Areva, à une croissance importante en raison de l'allongement de la durée de vie des centrales passée de 40 à 60 ans. Areva prend donc solidement pied sur un marché en expansion.

(La Tribune : 19/09/2002 ; Les Echos : 03/09/2002 ; Le Figaro : 03/09/2002)

⁴ issue du rapprochement de Framatome et de l'activité nucléaire de Siemens

- **AREVA transfère à Marcoule sa production de MOX**

Après l'accord des secrétaires d'état à l'industrie et du ministre de l'écologie, le décret d'autorisation visant à encadrer la production de Melox sur le site de Marcoule dans le Gard devrait bientôt être promulgué. L'enjeu est doublement important. Il conditionne d'abord l'arrêt de l'activité de l'usine de MOX de Cadarache dont la localisation ne répond plus aux normes de sécurité définies par l'autorité de sûreté nucléaire. Celle-ci produit annuellement 40 t de MOX dont la production devrait être transférée à Marcoule, or la production de ce site est par décret plafonnée à 115 t. D'autre part, Areva souhaite également regrouper sur le site de Marcoule la production de 40 t de MOX actuellement assurée par l'usine belge de Drexel. Si l'accord ministériel est acquis sur le principe, l'inconnue reste donc de savoir si l'arrêté va plafonner l'activité à 143 ou à 195 t. Alors qu'Areva insiste sur l'impact qu'aura la décision sur l'emploi, les écologistes voient d'un mauvais œil ce qui ressemble à l'augmentation des capacités de production de combustible nucléaire dans l'hexagone. Après promulgation de l'arrêté ministériel le préfet du Gard sera appelé à diligenter une enquête publique portant sur l'augmentation des capacités de Melox. Compte tenu de la durée de mise en œuvre de ces procédures, la fermeture effective de l'usine de Cadarache n'est pas à attendre avant 1 an.

(La Tribune: 28/08/2002)

4. DIAMANT et METAUX PRECIEUX

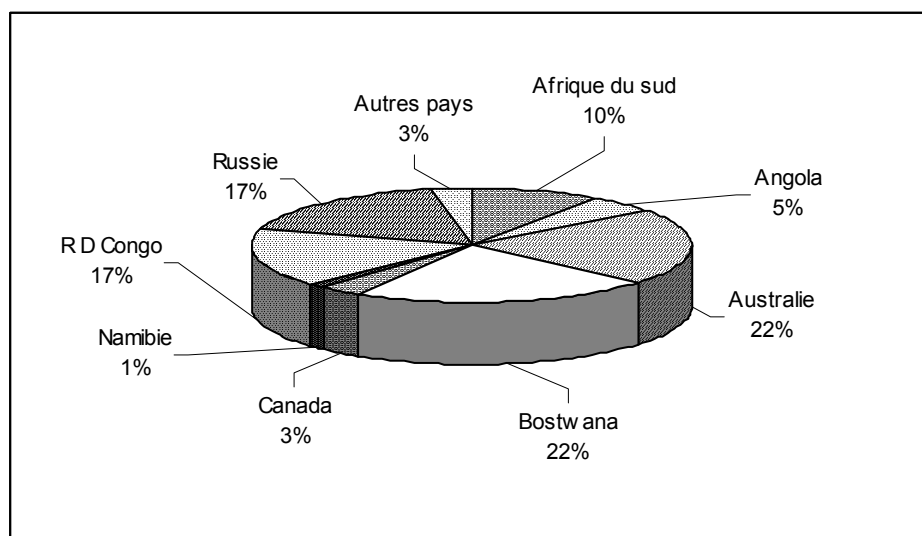
DIAMANT

- La production mondiale de pierres brutes a atteint 118,7 Mcts en 2001

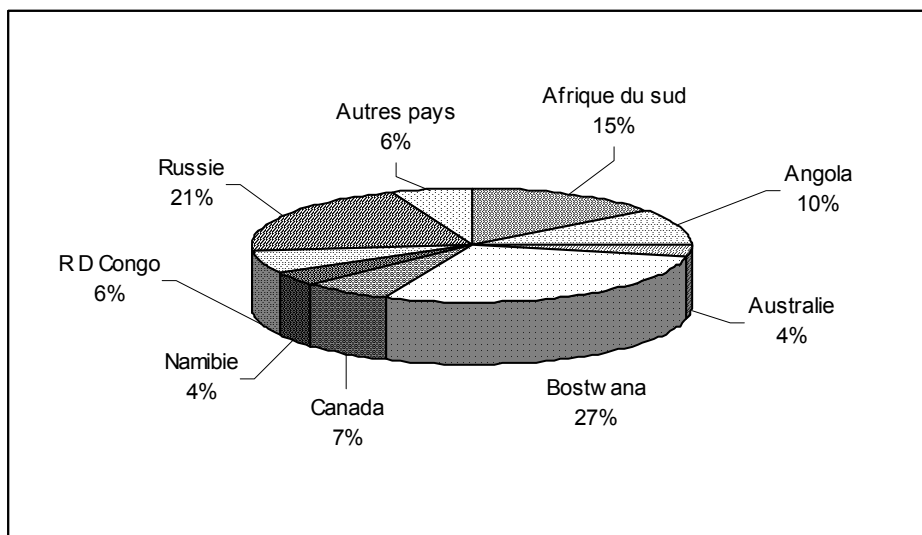
Les 118 731 000 carats de diamants bruts produits en 2001 (source : L. Rombouts in Mining Journal) représentaient une valeur d'environ 7 885 M\$. Les trois pays producteurs principaux en termes de quantité x qualité sont le Bostwana (26,4 Mcts, 2 194 M\$), la Russie (20,5 Mcts, 1 650 M\$) et l'Afrique du sud (11,3 Mcts, 1 145 M\$). Les autres producteurs majeurs sont l'Angola (5,9 Mcts, 803 M\$), la Rép. Démocratique du Congo (19,6 Mcts, 496 M\$), la Namibie (1,5 Mcts, 322 M\$), enfin le Canada et l'Australie dont les productions sont à l'opposé : qualité canadienne (3,6 Mcts mais 531 M\$) contre quantité australienne, grâce à la seule mine d'Argyle (26,1 Mcts mais 294 M\$).

Pays	Prod. x 1000 cts	Prod. x M\$	valeur du carat
Afrique du sud	11 301	1 145	101
Angola	5 871	803	137
Australie	26 070	294	11
Bostwana	26 416	2 194	83
Canada	3 685	531	144
Namibie	1 502	322	215
R D Congo	19 637	496	25
Russie	20 500	1 650	80
Autres pays	3 749	450	120
Total mondial	118 731	7 885	66

Les producteurs mineurs sont africains (Guinée, RCA, Sierra Leone, Tanzanie, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Lesotho), sinon sud-américains (Venezuela, Brésil, Guyana), et il y a la Chine.



Répartition de la production mondiale de diamants bruts en nombre de carats



Répartition de la production mondiale de diamants bruts en valeur

(*Mining Journal* : 23/08/2002)

- Productions africaines de diamants bruts en hausse grâce au dispositif anti-fraude

En Sierra Leone, le Bureau de l'or et du diamant a exporté pour 30 000 carats de pierres brutes en juillet, pour 4,9 M\$, soit une hausse substantielle (en valeur) par rapport à juillet 2001. Un responsable aux Ressources Minérales a attribué ce résultat au dispositif de certification des diamants mis en place fin 2000. Toutefois, la production cumulée 2002, à 200 000 carats et 25 M\$, est en léger recul par rapport à 2001 (222 000 cts, 26 M\$).

En République Démocratique du Congo, l'exportation de pierres brutes a atteint 28,2 M\$ au mois de juillet, par rapport à 22,4 M\$ en juin. Un responsable du Centre d'évaluation, d'expertise et de certification y voit le résultat d'une baisse de la fraude, alors que le gouvernement a réaffirmé son objectif de porter la recette à 40 M\$ par mois.

(*La Lette Afrique Expansion* : 09-16/09/2002 ; *La Tribune* : 03/09/2002)

- Nouvelles mines, nouveaux projets...

En Australie occidentale, la mine d'Ellendale (région de Kimberley) a été officiellement inaugurée le 1^{er} septembre. Mais déjà, l'opérateur Kimberley Diamond a procédé à une 2^e vente de pierres brutes (4 320 carats) à l'excellent prix unitaire de 133 \$/carat, supérieur au prix atteint lors de la 1^{er} vente (99 \$/carat).

Au Canada, le projet Diavik (Territoires du nord-ouest) avance avec les premiers travaux de décapage du recouvrement, la vidange en cours du lac sus-jacent au gisement, et l'ouverture de la descenderie. L'opérateur Diavik Diamond Mines (filiale 100 % de Rio Tinto) qui détient 60 % du projet (Aber Diamond 40 %), maintient la réalisation de l'usine de séparation pour la fin 2002 et le démarrage de la production au cours du 1^{er} trimestre 2003.

(*Mining Journal* : 06-13/09/2002)

ARGENT

- La Chine en passe de devenir le consommateur mondial n° 1

Avec une croissance économique de 7 - 10 % l'an, la « dérégulation » de son marché de l'argent depuis janvier 2000 (contrôlé jusqu'alors par sa Banque Centrale), et sa récente entrée à l'OMC, la Chine devrait devenir le consommateur n° 1 de ce métal, en plus d'être un de ses producteurs majeurs. Actuellement, le pays consommerait 1 120 t/an pour une production de 1 524 t/an. Mais son potentiel de hausse est à sa dimension. Dans la photo chimique, la Chine a le 3^e marché mondial avec un ratio de 0,1 pellicule/personne/an seulement, contre 3,6 dans les pays développés ! L'industrie électrique et électronique, qui absorbe 30 % de la demande, devrait rapidement passer à 700 - 800 t, puis 1 000 t dès 2005. Enfin, il ne faut pas sous-estimer la joaillerie et l'engouement des chinois pour ce métal, au point d'y substituer l'aluminium ou des alliages en plaqué argent du temps du marché contrôlé.

(Platt's Metals Week : 16/09/2002)

OR

- Forte baisse de la demande d'or en Inde

D'après le dernier bilan du World Gold Council, la demande trimestrielle d'or en Inde, 1^{er} consommateur mondial, a baissé pour la deuxième fois consécutive, à 126,9 t (soit -0,5 %). Au 1^{er} semestre 2002, la chute atteindrait 45,8 % par rapport au 1^{er} semestre 2001.

(Mining Journal : 20/09/2002)

- La Chine hausse son objectif de production d'or et régule ce secteur minier

La Chine s'est fixée pour 2002 un objectif de production de 190 t, contre 182 t produites l'an passé. Le pays fait partie des cinq producteurs majeurs. Mais sa consommation est plus élevée, de l'ordre de 250 - 300 t.

Le gouvernement de la province de Jianxi vient d'attribuer à Nanchang Mechanical Engineering une licence d'exploitation de quatre ans pour un mine d'or, pour l'équivalent d'un quart de M\$. La singularité de l'information est que la mine a été récupérée auprès d'exploitants illégaux, et son exploitation mise aux enchères, dont le fruit sera versé dans un fond de développement de la prospection minière de la province.

(La Tribune : 10/09/2002 ; Mining Journal : 23/08/2002 et 13/09/2002)

- Fonte du 1^{er} lingot sur le petit projet australien de White Foil opéré par Cogema

La fonte officielle du 1^{er} lingot d'or sur le petit gisement australien de White Foil, voisin de Kalgoorlie (province de l'ouest), a eu lieu fin août. La production devrait atteindre 1 tonne fin 2002 et un rythme de 2 t/an après. Le gisement, découvert en 1996, a pour actionnaires Cogema (51 %, opérateur) et Aurion Gold (49 %). Ses réserves seraient de 2,01 Mt à 3,2 g/t.

(Mining Journal : 06/09/2002)

- Autour de l'OPA de Placer Dome sur Aurion Gold...

Le producteur australien Aurion Gold continue de résister à la pression du canadien Placer Dome qui a lancé une OPA sur lui en juillet. Placer, qui prétend disposer de 37 % d'Aurion (des échéances de dividendes ont été invoquées pour reconnaître la faible percée), a reporté l'échéance de l'OPA comme la loi australienne le lui permet (dans la limite d'un an) et veut augmenter sa représentation dans la prochaine assemblée générale. De son côté, Aurion a refusé les nouveaux représentants de Placer et argué de l'alliance faite avec deux fonds actionnaires totalisant 22 %.

Coïncidence malheureuse, les deux antagonistes sont solidaires dans le gisement d'or de Porgera, situé en Papouasie-N^{elle} Guinée, dont l'usine fournissant l'énergie électrique a été sabotée en juillet pour des raisons de politique locale. Placer (opérateur, 50 % ; Aurion 25 %) a, une 1^{er} fois, estimé la perte de production à près de 9 % (60 000 onces sur un total annuel de 700 000 onces). Mais à mi-septembre, on parlait de fermeture à durée indéfinie alors que la quasi-totalité du personnel a été licenciée.

Vers la fin août, Aurion Gold a vendu sa part de 21,05 % dans Zimbabwe Platinum Mines (Zimplats, listée en Australie) à Impala Platinum Holdings, pour un montant équivalent à 19,2 M\$. Aurion dit poursuivre sa stratégie récemment mise en place (défense anti-OPA) de cession des actifs non stratégiques, tandis qu'Implats a fait le pari de se renforcer au Zimbabwe (cf. article sur Implats).

(Financial Times : 23/08/2002 et 10/09/2002 ; Metal Bulletin : 22/08/2002 et 12/09/2002 ; Mining Journal : 13/09/2002 ; Platt's Metals Week : 26/08/2002 et 02/09/2002)

- Métal jaune dans le monde...

La compagnie d'état vénézuélienne Corporacion Venezolana de Guayana a décidé de confier au canadien Crystallex International, déjà opérateur de plusieurs petites mines au Venezuela, le développement du gisement d'or Las Cristinas. CVG estime que 500 M\$ seront nécessaires pour développer le nouveau projet, qui associe Las Cristinas et le gisement voisin de Las Brisas. On notera que CVG persiste dans son refus de ne pas reconnaître la cession, par Placer Dome, de ses 70 % du dernier projet Las Cristinas (CVG 30 %) au canadien Vanessa Ventures. Dans ce projet, arrêté en raison de la faiblesse du cours à l'époque, les réserves étaient estimées à 233 Mt à 1,21 g/t et la production programmée pour 14 t/an.

Le canadien Cambior, déjà opérateur du gisement d'or d'Omaï situé au Guyana, a décidé de développer le projet Rosebel, situé au Surinam voisin, suite au rapport de faisabilité positif incluant une hausse de 43 % des réserves probables recalculées sur une base de 300 \$/once. Le nouveau profil fait état de 36,9 Mt à 1,63 g/t (60t) et d'un investissement de 95 M\$: la mine à ciel ouvert devrait démarrer début 2004 et produire 6,8 t/an à un coût opératoire direct de 187 \$/once, sur environ huit ans. Cambior détient 95 % du projet et l'état surinamien le reste.

Aussitôt après avoir annoncé son retrait du tungstène et son report sur l'or, avec l'objectif de produire 300 000 onces d'ici trois ans, le britannique Avocet a investi au Tadjikistan en achetant à Commonwealth and British Minerals sa part de 44 % dans Zeravshan Gold (l'état détient 51 % et une filiale de la Banque Mondiale 5 %). Ces actifs comprennent des permis d'exploration sur 3 000 km² et un potentiel cerné de 250 t d'or, dont l'exploitation de Jilau, qui produit 2,5 t/an depuis six ans, à un coût opératoire de 218 \$/once. Grâce à Jilau (2,5 t/an), au gisement malaysien de Penjom (3,3 t/an) et à un projet indonésien qui en est au stade de préfaisabilité, Avocet est en bonne voie de réussir son plan.

(*Metal Bulletin* : 05-12/09/2002 ; *Mining Journal* : 06-13/09/2002 ; *Platt's Metals Week* : 16/09/2002)

PALLADIUM – PLATINE et autres PGM

- Implats fait le pari de se renforcer au Zimbabwe

Profitant d'une dérive du risque politique et économique au Zimbabwe pour saisir des opportunités d'investissement, Impala Platinum Holdings (Implats, 43,2 t de platine produites dans sa dernière année fiscale) vient de se renforcer à hauteur de 36,08 % dans Zimbabwe Platinum (Zimplats) en achetant la part de 21,05 % cédée par Aurion Gold (coût 35 M\$). Implats détenait déjà 15,03 % via la part de 30 % d'Impala Platinum of Zimbabwe (Implats, 50,1 % ; ABSA Bank 49,9 %). Seulement, un accord d'actionnaires prévoit qu'un dépassement du seuil de 35 % l'oblige soit à faire une offre de rachat aux autres actionnaires, soit de revenir à 35 %. Mais il semblerait qu'une 3^e voie soit ouverte, celle d'un élargissement du capital, à hauteur de 13,3 % du capital final, permettant l'entrée du National Investment Trust of Zimbabwe et la dilution d'Implats. Ce faisant, Implats est monté de 35 à 55 % dans le projet platine de Makwiro (ou Ngezi, 80 000 onces/an de platine en 2003 après révision à la baisse) via les 70 % de Zimplats, et il est monté de 15 à 50 % (coût 12,3 M\$) dans ZCE Platinum, qui détient 50 % de Mimosa Mining (65 000 onces/an de platine).

Mais alors qu'Implats maintient la pression pour se développer, son actionnaire Gencor (46,1 %), a réaffirmé son intention de céder sa participation. Les grands groupes intéressés à une reprise seraient Xstrata, BHP-Billiton, Barrick Gold, voire Placer Dome.

(*Metal Bulletin* : 29/08/2002 ; *Mining Journal* : 23-30/08/2002 ; *Platt's Metals Week* : 09-16/09/2002)

- Feu vert à la phase 2 d'exploitation du projet sud-africain à PGM de Messina

Le canadien Southern Era Resources (70,4 % de Messina Ltd) va augmenter la production du gisement à PGM et or de Messina, après avoir reçu un rapport de faisabilité positif pour le site de Doornvlei (phase 2), voisin de celui de Voorspoed (phase 1). SER prévoit une production de 173 000 onces/an (platine, palladium, rhodium, iridium, ruthénium et or) pendant 23 ans ! Le coût opératoire est de 107 \$/once. Ce qui fera, au total des deux phases en production, 400 000 onces/an (12,4 t) à un coût opératoire moyen de 100 \$/once. Le dernier calcul des ressources sur le site de Doornvlei fait état de :

- (Ressources indiquées) 11,9 Mt à 4,47 g/t pour le Merensky Reef, et 26,9 Mt à 5,35 g/t pour l'UG2 Reef.
- (Réserves probables) 11,1 Mt à 3,69 g/t pour le Merensky Reef, et 20,9 Mt à 4,42 g/t pour l'UG2 Reef.

(*Mining Journal* : 30/08/2002 ; *Platt's Metals Week* : 02/09/2002)

5. MINERAUX INDUSTRIELS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- Risque amiante aux USA : St Gobain provisionnera aussi en 2003 et 2004

L'annonce de provisions pour un montant de 100 M€ pour couvrir le risque amiante aux Etats-Unis a fait plonger, le 26 juillet, le titre St Gobain de 23 % à la bourse de Paris. Ces provisions devraient avoir, au titre de l'année 2002, un impact négatif de 66 M€ sur les résultats. Face à l'ampleur du problème, la société annonce maintenant qu'une somme comparable va être provisionnée pour les années 2003 et 2004. Cette précaution laisse donc supposer que sur la base du niveau de plaintes actuel, la couverture par l'assurance ne durera pas aussi longtemps que prévu. L'amiante a déjà coûté à St Gobain 50 M\$ par an couverts intégralement par l'assurance, pour environ 17 000 plaintes par an, soit un coût moyen de 3 000 \$ par cas. Aujourd'hui le groupe est l'objet de 20 000 plaintes traditionnelles et de 40 000 procédures collectives. Le risque amiante a déjà fait trébucher nombre de sociétés aux USA, dont les filiales du leader mondial des réfractaires RHI (cf. Ecomine de mai 2002).

(La Tribune : 05/09/2002 ; Le Figaro : 05/09/2002 ; Le Monde : 06/09/2002 ; Les Echos : 05/09/2002)

- Argiles céramiques et réfractaires, Imerys met les bouchées doubles en Thaïlande

Imerys consolide sa position sur les marchés en forte croissance des pays émergents asiatiques. En Thaïlande, le groupe français vient ainsi de prendre le contrôle du producteur de kaolin et d'argiles fines pour céramique MRD-ECC dont il détenait déjà 49 %. La transaction s'élève à 5,4 M\$ pour 21 % du capital. Il est d'autre part en train de finaliser l'achat de l'activité réfractaires pour fours de Siam Refractory industry Co. Ltd, une filiale de Siam Cement Group.

(Industrial Minerals : août 2002)

- Blanc de titane : feu vert de l'Union Européenne pour l'utilisation dans les cosmétiques

Le leader mondial de la chimie de spécialité, l'allemand Degussa a obtenu le feu vert de l'Union européenne pour l'utilisation sans restriction du blanc de titane (en fait l'oxyde TiO₂) dans les produits cosmétiques. Le 26^{ème} amendement de la Directive européenne sur les cosmétiques confirme l'inocuité du blanc de titane sous forme pure cristalline ou sous forme plus élaborée, jusqu'à des teneurs de 25 %. Cette décision va donc permettre de développer ses utilisations en tant que filtre pour les UV dans les produits destinés aux soins corporels.

(Industrial Minerals : septembre 2002)

- Cap sur les pays émergents : un objectif partagé par les majors européens du ciment

Entre 1998 et 2001 la consolidation du secteur du ciment a été opérée à marche forcée. Avec un résultat tangible, puisque la part du marché mondial assurée par les cinq leaders est passée de 9 % en 1998 à 40 % en 2001. Les européens au nombre de quatre (Lafarge, Holcim, Italcementa et Heidelberg cement) ont été parmi les plus actifs, en particulier Lafarge qui a successivement repris les anglais Redland en 1997 et Blue Circle en 2001. Cependant, les changements de périmètre n'ont pas seulement concerné l'Europe, le principal axe de développement a été représenté par les pays émergents dont le potentiel de croissance a été jugé plus élevé. La démarche a été favorisée par la crise asiatique qui a offert des opportunités à partir de 1998. Dans ce domaine la prime reste au premier implanté avec un avantage notable pour Holcim et Lafarge. Le premier réalise 43 % de ses ventes et 52 % de ses profits dans ces pays tandis que Lafarge leur doit 71 % de son résultat d'exploitation pour 47 % du chiffre d'affaires. L'opération n'est cependant pas sans risques puisque Holcim est pénalisé par son implantation en Amérique Latine.

(La Tribune : 29/08/2002 et 06/17/09/2002 ; Le Figaro : 06/09/2002 ; Les Echos : 10/09/2002)

- Les cimentiers sont dans le collimateur de l'office des cartels allemands

L'office des cartels allemands n'exclut pas de condamner des cimentiers à une amende de 1 milliards d'euros pour entente sur les prix. L'enquête pour l'instant concerne 30 entreprises dont les trois premiers producteurs en Allemagne : Dyckerhoff, Heidelberg Cement, et le britannique RMC. La sanction paraît d'autant plus élevée que la plus forte amende infligée jusqu'à présent se chiffrait à 190 M€ et concernait des transporteurs de béton.

(La Tribune : 05/09/2002)

- Du tantale au feldspath ou la meilleure façon de valoriser un gisement

La société australienne Gippsland Ltd qui étudie le projet tantale d'Abu Dabbab en Egypte, à 770 km au sud du Caire, annonce prolonger l'étude de faisabilité jusqu'à mi-2003 afin de mieux évaluer la valorisation de toutes les ressources du projet. Le gisement est constitué par un apex granitique "albitisé et microclinisé" de 400 m d'extension. Les "réserves" seraient de 40 Mt. La société prévoit une production annuelle d'1 Mt permettant de valoriser après broyage et flottation, 190 t de Ta₂O₅, 91 t de Nb₂O₅, 524 t d'étain et 500 000 t de feldspath à Na₂O + K₂O > 13 %. Compte tenu des perspectives du marché du tantale (voir plus haut), le gisement promu comme la seconde plus grosse exploitation derrière les gisements australiens de Sons of Gwalia pourrait bien devoir, en fait, sa viabilité économique au feldspath. Il est dommage que l'article ne donne aucune information sur la proportion respective des feldspaths sodiques et potassiques, ces derniers, plus recherchés auraient pu justifier un prix fob supérieur à celui annoncé de 30 \$US départ Mer Rouge.

(Industrial Minerals : septembre 2002)

- Ghana : les "juniors" canadiennes font aussi dans les granulats marins

Titulaire d'un permis de reconnaissance pour sables de plages et "minéraux connexes" sur une concession de 10 000 km² du littoral ghanéen, la compagnie junior canadienne Marine Mining Corp réoriente sa stratégie. Elle vient en effet de s'associer avec un producteur de granulats canadien J.C. Duff pour exploiter les granulats marins avant toute valorisation d'autres minéraux comme le rutile, l'ilménite ou le zircon. L'activité "matériaux" devrait, selon elle, lui permettre de générer de la trésorerie pour développer l'activité dans les minéraux métalliques.

(Africa Mining Intelligence : 03-16/07/2002)

- l'IFC finance un projet de sables siliceux en Jordanie

L'organisme en charge du développement régional au moyen orient (Meren) annonce le développement d'une unité d'exploitation et de traitement de sables siliceux en Jordanie. Le projet, évalué à 15 M\$US, bénéficiera d'un financement de l'IFC (banque mondiale), pour une capacité annuelle de 530 000 t destinés aux marchés des pays du golfe et de l'Europe, selon ses promoteurs.

(Industrial Minerals : septembre 2002)

6. EAUX MINERALES

- Cadbury Schweppes prend le contrôle de l'eau gazeuse Apollinaris en Allemagne...

Dans le sillage de Coca-Cola et Pepsi-Cola, le groupe Cadbury-Schweppes se met aussi à l'eau minérale. Le groupe agro-alimentaire britannique annonce le rachat pour 150 M\$US des 72 % qu'il ne détenait pas dans la société allemande Apollinaris und Schweppes. Celle-ci, outre les boissons vendues sous la marque Schweppes en Allemagne, commercialise Apollinaris la plus célèbre eau gazeuse vendue outre Rhin. La transaction représente 1,6 fois les ventes de la société et 8,2 fois son excédent brut d'exploitation en 2001.

(Les Echos : 17/09/2002)

- ...pendant que Danone reprend la main au Japon

Déjà leader, en valeur, de l'eau embouteillée au Japon avec 100 M€ de CA, Danone va dynamiser le développement de sa marque Volvic dans l'archipel, grâce à la signature d'un joint venture avec les sociétés nippones Kirin Beverage et Mitsubishi. La nouvelle société créée sera détenue à 51 % par Kirin, 25 % par Danone et 24 % par Mitsubishi, elle assurera "l'importation, le marketing et la commercialisation de Volvic ainsi que la production, le marketing et la commercialisation de la marque japonaise Alkali lon apportée par Kirin Beverage". La nouvelle société affiche des objectifs ambitieux pour la première année avec 125 M\$ de CA et une croissance en volume de 9 % entre 2003 et 2007. Avec une consommation annuelle de 8,5 l par habitant, le Japon est encore loin des pays d'Europe occidentale dont la moyenne est de 89 l. A la différence d'autres pays de la région, les ventes d'eaux en bouteille progressent plus vite que celles des bonbonnes. L'accord ne concerne pas la marque Evian pour laquelle Danone a noué un partenariat avec le japonais Calpis depuis 1986.

(La Tribune : 10/02/2002 ; Les Echos : 10/09/2002)

- Le marché polonais des eaux embouteillées : des perspectives mais des spécificités

Le marché de l'eau en Pologne a déjà fortement progressé, passant de 10 l en moyenne par habitant en 1990 à plus de 40 l en 2000, soit près de 1 544 Ml vendus. La marge de progression reste cependant substantielle si on la compare à l'Europe occidentale (89 l en moyenne). L'eau plate gagne du terrain par rapport à l'eau gazeuse avec 46 % du total. A la différence de Coca Cola et Pepsico, les leader mondiaux, Danone et Nestlé privilégient les marques locales. Danone domine le marché avec la marque Zywiec Zdroj dont les ventes ont représenté 38 M€ en 2001. Nestlé possède quant à lui la marque Uzdrowisko Naleczow qui produit annuellement 120 M de bouteilles. Les parts de marché des sociétés locales représentent encore près de la moitié de la production totale, mais la consolidation du secteur devrait s'accélérer compte tenu de la guerre des prix à laquelle se livrent les hypermarchés avec les marques de distributeur, souvent vendues à perte. Selon l'étude de marché effectuée, les leader estiment que les grandes marques ont leur carte à jouer en raison de leur image (soigneusement entretenue par le marketing).

(Veille Internationale n° 7/8 : juillet-août 2002)

7. NEGOCE ET RECYCLAGE

- Johannesburg : au delà des bonnes intentions... le protocole de Kyoto probablement sauvé

Les représentants des Etats réunis à Johannesburg ont finalement adopté en séance plénière le 4 septembre, un "plan d'action" qui se limite à un catalogue de bonnes intentions, tant les objectifs chiffrés font défaut. Dix ans après Rio, l'amertume est de rigueur concernant aussi bien la préservation de l'environnement que la lutte contre la pauvreté. Jusqu'au bout, le chapitre de l'énergie, pour la première fois à l'ordre du jour d'un agenda international, aura fait l'objet d'un profond désaccord entre les états présents, dont la délégation américaine forte de près de 300 membres. Si le libellé retenu prévoit "d'accroître substantiellement et de façon urgente" la part des sources d'énergies renouvelables dans la consommation mondiale, il ne fixe ni pourcentage, ni échéance. Ce compromis constitue donc un statu quo entre l'Europe des quinze qui visait un objectif de 15 % d'énergies renouvelables d'ici 2010 et les Etats-Unis ou l'Opep opposés à une telle approche. Seul point de satisfaction le ralliement au protocole de Kyoto de la Russie et de la Chine qui ouvre la voie à sa mise en application. Les Etats-Unis qui n'hésitent pas à se qualifier de champions du développement durable, sont le seul pays avec l'Australie à refuser leur adhésion. Les émissions de gaz carbonique aux USA atteignent néanmoins 20,4 t par habitant contre 8,2 en Europe ou 1,8 t au Brésil. L'engagement de la Russie qui, en 1990, représentait à elle seule 17,4 % des émissions va permettre d'atteindre, pour les pays signataires, le quota minimum de 55 % des émissions nécessaire pour sa mise en application. Le protocole impose aux pays industrialisés une réduction moyenne de 5,2 % de leurs émissions de gaz à effet de serre en 2008 - 2012. Il devrait entrer en vigueur 90 jours après la ratification du traité par la Russie, le Canada et la Pologne. La première tâche consistera à établir le niveau exact des émissions effectives en 1990, pays par pays. Un chiffre important puisqu'il servira de référence pour fixer les objectifs de réduction.

(La Croix : 05/09/2002 ; La Tribune : 04/09/2002 ; Le Figaro : 03-04-05-/09/2002 ; Le Monde : 03-04-05/09/2002 ; Les Echos : 04/09/2002)

- Un nouvel indicateur de durabilité des activités économiques humaines

Dans la perspective du sommet de Johannesburg, le WWF a lancé avec le soutien du MEDD français, une étude pour mesurer l'empreinte écologique de l'homme sur la planète. L'indicateur développé s'attache à évaluer la surface productive nécessaire à une population pour répondre à sa consommation de ressources et à ses besoins d'absorption de déchets. Elle est mesurée en "unité de surface", équivalent chacune à un ha normalement productif pour des usages différents : urbanisation, absorption de CO₂, pêche, forêt, pâturage, culture... L'empreinte est le produit de la différence entre l'offre (capacité biologique disponible) et la demande par pays. Selon l'étude, l'humanité aurait commencé à dépasser la "capacité de charge de la Terre" dès les années 1970. En 1997, la surface biologique productive disponible était de 2,1 ha par personne et l'empreinte écologique s'élevait à 2,9 ha par habitant. Elle dépasserait aujourd'hui de 35 % la capacité biologique de la planète. Pour la France l'étude montre que l'écart ne cesse de se creuser et que des disparités existent dans un même pays. Cet indicateur se veut un outil d'évaluation des politiques publiques qui devrait inciter les Etats à éliminer les subventions pernicieuses qui encouragent la sur-utilisation des ressources, la pollution et la croissance démographique excessive.

(Environnement et Technique : septembre 2002)

- Le DSD allemand fier de son bilan environnemental

Malgré les critiques fréquemment formulées à l'encontre des coûts de son système de traitement des déchets urbains, le DSD (Dual System Deutschland), l'équivalent de notre éco-emballage est en tête des pays d'Europe en matière de recyclage d'emballages. Il remplit depuis plusieurs années, non seulement les objectifs fixés par le gouvernement allemand, mais aussi, ceux, plus stricts, de l'Union Européenne. En Allemagne, par une ordonnance de 1998, ils sont de 75 % pour le verre, 70 % pour le papier/carton et le fer blanc et 60 % pour le plastique, l'aluminium et les matériaux composites. Le tableau ci-après présente les taux de recyclage calculés sur la base du volume d'emballage contribuant au DSD.

Matériaux	Emballages contribuant au point vert	Quantités recyclées	Taux de recyclage
verre	2 677 638	2 499 450	93,4 %
papier/carton	891 723	1 483 941	166 %
plastique	678 500	589 667	87 %
composite	563 543	367 915	65,3 %
acier	276 189	314 347	114 %
aluminium	40 480	42 621	105,3

Un bémol cependant dans ce panorama, la part des emballages effectivement recyclés en 2001 est en recul de 3,2 % par rapport à l'année précédente à 5,3 Mt, pour une collecte elle aussi en repli à 5,5 Mt soit - 3,6 % par rapport à 2000. Parmi les indicateurs utilisés par le DSD figurent une contribution à la réduction des émissions de CO₂ évaluée à 400 000 t, une économie d'énergie affichée à 33 terra joules. Pour le Pdg de DSD, la comptabilité environnementale permet d'impliquer tous les consommateurs dans l'effort de tri quotidien. Parmi les autres indicateurs mentionnés figurent : l'eutrophisation des cours d'eau et l'acidification des sols.

(Environnement et Technique : septembre 2002)

- Suisse : 45 % des déchets urbains recyclés

La Suisse, elle aussi est un bon élève pour ce qui relève de la collecte sélective et du recyclage. Au cours de l'année 2000, 2,14 Mt de déchets urbains y ont été recyclés, soit 297 kg par habitant. Pour 4,73 Mt produites le taux de recyclage ressort à 45,2 %. Il convient cependant de préciser que ce taux correspond plutôt au taux de la collecte, une partie des tonnages (notamment du verre) devant être exportée afin d'être recyclée. La collecte sélective et le recyclage de la plupart des déchets sont financés par des taxes d'élimination anticipées (TEA), équivalents suisses des contributions françaises. Si certaines contributions sont imposées par l'Etat, d'autres sont volontaires : canettes en aluminium, PET, pneus, emballages en acier, appareils électroniques et bureautiques, résidus de broyage automobile.

(Recyclage Récupération Magazine n° 33 : 13/09/2002)

- Italie et France vont mettre en vente leur stock de pièces de monnaies périmées

Selon un professionnel du secteur du recyclage, la totalité du stock de pièces mises au rebut lors du passage à l'euro devraient être recyclées d'ici la fin 2004, le tonnage total est estimé à 260 000 t. La France et le Portugal seront parmi les derniers à livrer leur stock sur le marché. La France vient ainsi de lancer un premier appel d'offre correspondant à 2 550 t de métal sur un stock total de pièces estimé à 43 000 t. Cet appel d'offre représente 850 t de nickel, 450 t de cupro-nickel et 1 250 t de cupro-alu-nickel.

(Américan Métal Market : 02/09/2002 ; Metal Bulletin : 02/09/2002 ; Recyclage Récupération Magazine n° 32 : 06/09/2002)

QUESTIONS MULTILATERALES

ACIER

- Assouplissement du dispositif de protection américain

L'administration Bush a donc décidé d'assouplir son dispositif protectionniste (cf. numéros d'Ecomine précédents). En effet, au plan intérieur, les consommateurs américains commencent à critiquer fortement ces mesures qui entraînent une hausse des prix jusqu'à 70 % et des pénuries de plus en plus pesantes. Le lobby des industries automobiles notamment a fait savoir son mécontentement et menacé de délocaliser sa production pour retrouver un approvisionnement en acier sûr et bon marché...

Par ailleurs, la restructuration du secteur, théoriquement favorisée par ces mesures de sauvegarde, se fait attendre. Alors que les mini-mills comme Nucor engrangent des bénéfices importants en cette période de hausse des tarifs, les grands groupes intégrés de type Bethlehem Steel, dont certains sont placés sous le régime américain des faillites, profitent de ce répit inespéré et ajournent d'autant les réformes nécessaires. Devant ces effets négatifs, le lobby des sidérurgistes semble parfois perdre du crédit : la Commission américaine pour le commerce international a rejeté leur dernière plainte...

En outre, au plan extérieur, les effets des mesures de sauvegarde américaines se sont propagées à travers le monde : un grand nombre de pays a lancé, sinon des mesures équivalentes, du moins des enquêtes et des mesures de rétorsion provisoires. L'Union européenne, qui avait mis en place tout un plan de contre-mesures a renoncé à imposer dans l'immédiat les sanctions envisagées sous la forme de surtaxes sur certains produits américains.

Cela dit, tous les plaignants auprès de l'OMC, dont l'Union européenne, qui entend « maintenir la pression », attendent le verdict pour 2003. A ce propos, l'OMC a annoncé son intention de condamner le « Byrd Amendment », la législation américaine qui requiert des taxes en faveur des entreprises nationales affectées par les importations, comme contraire aux réglementations internationales sur le commerce.

A Paris le 13 septembre, l'OCDE réunissait les principaux pays producteurs (à l'exception notable de la Chine, premier producteur mondial) pour tenter d'aborder ensemble les problèmes de fond : la surcapacité de production et le besoin de restructuration. La question des subventions directes ou indirectes et de l'usage excessif des mesures de sauvegarde a été soulevé, notamment par Eurofer, mais le rassemblement n'a débouché sur aucun accord important.

(American Metal Market : 09/09/2002 ; Le Monde : 17-27/09/2002 ; Metal Bulletin : 09-16/09/02)

- Japon : mesures de rétorsion

Le gouvernement japonais envisage de prendre des mesures de rétorsion en réponse aux taxes antidumping imposées par les Etats-Unis. Suivant la liste finale des produits exemptés par ces mesures de sauvegarde, environ 553 000 t d'acier japonais se retrouvent exemptés de taxes, soit 70 % de leurs exportations de 2001. Tokyo maintient pourtant une position ferme à l'égard des Etats-Unis et auprès de l'OMC.

(Metal Bulletin : 05/09/2002)

- Union européenne : taxes sur les tubes soudés

Les ministres européens devraient décider d'imposer des taxes antidumping définitives sur l'importation de certains tubes soudés en provenance de République tchèque, Pologne, Thaïlande, Turquie et Ukraine. Les taxes seront variables (de 6 à 52 %) et fonction du degré de coopération des producteurs avec la Commission européenne.

(Metal Bulletin : 19/09/2002)

- Scraps : taxes à l'exportation en Ukraine

L'Ukraine étudie la possibilité de réduire, voire de bannir, les exportations de déchets d'acier. Des systèmes de taxes et de quotas sont considérés par le gouvernement étant donné l'insuffisance des scraps sur le marché local de la sidérurgie, secteur qui représente par ailleurs un des plus gros employeurs du pays.

(Metal Bulletin : 16/09/2002)

- Thaïlande : contrôle des importations de déchets électroniques

La Thaïlande va effectuer des inspections aléatoires dans les importations de déchets électroniques afin de repousser les déchets à mettre en décharge. Le gouvernement entend mettre un terme au flux de déchets non valorisables sur son territoire. De même que la Chine avait temporairement interdit l'importation de déchets de matériaux non-ferreux en mai, après la détection d'importantes pollutions dans le village de Guiyu, la Thaïlande se préoccupe ainsi des répercussions environnementales éventuelles de la décharge.

(Metal Bulletin : 09/09/2002)

METAUX DE BASE

- Russie : taxes à l'exportation de cuivre et d'aluminium

Les ministres russes ont reporté leur décision de baisser les taxes sur les exportations de cuivre et d'aluminium. Les géants Norilsk Nickel et Rusal avaient respectivement réclamé des baisses de 10 % à 6,5 % pour le cuivre et de 5 % à 3 % pour l'aluminium.

(Platts Metal Week : 16/09/2002)

- Afrique du Sud : taxes à l'exportation de déchets d'aluminium

Le gouvernement sud-africain réfléchit à l'imposition d'une taxe de 30 % à l'exportation de déchets d'aluminium. L'industrie domestique productrice d'aluminium secondaire a en effet donné l'alarme en montrant que 50 % (environ 30 000 t/an) des déchets d'aluminium étaient exportés. Les exportateurs tirent profit de la forte demande, notamment en Asie de l'Est, due à la flambée des prix locaux, qui dépassent parfois le prix de l'aluminium primaire.

(Metal Bulletin : 05/09/2002)

METAUX D'ALLIAGE

- Etats Unis : taxes à l'importation de magnésium

La commission américaine du commerce international (ITC) a décidé de maintenir les taxes antidumping sur les produits de magnésium purs et alliés en provenance du Canada. Elle a de plus précisé que le magnésium originaire de Chine et raffiné au Canada ou tout autre pays entrant dans le cadre de ces mesures et se verrait donc imposé la taxe de 305,56 %.

(Metal Bulletin : 05/09/2002 ; Platts Metal Week : 16/09/2002)

METAUX SPECIAUX

- Russie : taxes à l'importation de silicium

La Russie est sur le point d'imposer des taxes de 20 % sur l'importation de silicium chinois. Jusqu'à présent, les produits de silicium étaient indistinctement taxés de 5 % à l'entrée en Russie. Mais le producteur national SUAL affirme que les importations ont augmenté de 3 700 Mt en 1999 contre 9 400 Mt en 2001, dont 92 % en provenance de Chine. SUAL ajoute que, par comparaison, le silicium russe est taxé à 5,5 % à l'arrivée aux Etats-Unis alors que le silicium chinois est taxé à 139,49 %.

(Metal Bulletin : 02/09/2002)

- Russie : réduction des taxes à l'exportation de petits métaux

La Russie réduit les taxes à l'exportation des petits métaux : elle a supprimé les taxes sur le germanium brut et en poudre ; les taxes ont été abaissées à 6,5 % pour les produits et les déchets de béryllium, chrome, vanadium, gallium, gaphnium, indium, niobium, rhénium et thallium.

(Platts Metal Week : 26/08/2002)

METAUX PRECIEUX

- Russie : suppression des taxes à l'exportation d'argent

Les exportations russes d'argent ne seront plus sujettes à la taxe de 6,5 % qu'elles subissaient depuis 3 ans. Cette mesure, destinée à encourager l'exportation domestique, avait pour effet de destiner l'argent aux pays de la CEI, exempts de cette taxe, comme la Biélorussie. Sur les 462 t d'argent russe exportées en 2001, plus de 400 t ont été expédiées via ces pays.

(Metal Bulletin : 29/08/2002)

AUTRE

- Japon : taxes à l'importation de charbon ?

Le Japon étudie l'imposition d'une taxe à l'importation de charbon à partir de l'année fiscale 2003 (démarrant au 01/04/03). Cette mesure aurait comme ambition d'encourager l'utilisation de gaz naturel. Elle pourrait permettre aussi de réduire les taxes équivalentes sur le pétrole.

Les taxes envisagées ajouteraient entre 10 et 50 \$/t au charbon australien valant aujourd'hui environ 21 \$/t. Les producteurs australiens et néo-zélandais ont fait part de leur surprise, étant donné les nombreux projets d'extension de capacité des centrales thermiques par exemple. Ils auront probablement à réduire de nouveaux leurs coûts et leurs prix pour demeurer compétitifs.

(Mining Journal : 06/09/2002)

LES ETATS

ANGOLA

- Profit en baisse pour Ascorp

La compagnie Ascorp (Angola Selling Corp.), contrôlée par l'Etat angolais et seule autorisée à acheter la production de diamants bruts du pays, a annoncé un bénéfice de 1,8 M\$. Ce montant est en net retrait par rapport aux 14 M\$ enregistrés en 2000, mais est néanmoins considéré comme satisfaisant par Ascorp compte tenu du marché mondial et des difficultés internes du pays en terme de sécurité.

(Mining Magazine: août 2002)

BOTSWANA

- Une action de plus pour les "diamants pour le développement"

Le président du Botswana, pays inventeur des "diamants pour le développement", inaugurera le 7 octobre une conférence de 2 jours à Anvers sur le thème "International Diamond Policies and Strategies". Il s'agit là d'un événement important, organisé par le Conseil Supérieur du Diamant, qui devrait voir la participation de personnalités de poids telles que Nicky Oppenheimer (Anglo), V. Kalitine (Alrosa) ou encore l'ancien Vice-Président des Etats-Unis Al Gore.

(Africa Mining Intelligence : n° 45 du 18/09 au 01/10/2002)

CANADA

- Des mesures incitatives dans la province du Québec

Le gouvernement de la Province de Québec vient d'annoncer des mesures incitatives aux investisseurs miniers potentiels comme aux opérateurs miniers déjà établis. Il s'agit d'un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à hauteur de 60 % pour les dépenses d'exploration, permettant ainsi effectivement de déduire jusqu'à 87 cents par dollar dépensé. Cette mesure est motivée par l'inquiétude des autorités de la Belle Province devant les récentes fermetures de mines et, d'une manière plus générale par le déclin des réserves constaté dans les mines en opération. Un exemple de cette situation est fourni par Noranda qui vient de fermer une fonderie de cuivre à Murdochville et enregistre avec inquiétude une baisse de ses réserves en cuivre et en zinc au Québec. Le gouvernement entend donc contribuer à mieux soutenir les efforts d'exploration pour éviter à terme une dégradation de l'emploi dans le secteur minier Noranda.

Par ailleurs l'industrie minière canadienne exerce une pression grandissante sur le Gouvernement Fédéral canadien pour que le taux d'imposition des compagnies du secteur minier soit lui aussi concerné par l'évolution à la baisse enregistrée pour les autres industriels. En effet ceux-ci verront leur taux passer de 25 % à 23 % en janvier prochain puis à 21 % au début 2004, tandis que le taux réservé aux mineurs (et aux acteurs de l'énergie) restera inchangé à 28 % au motif que le secteur minier bénéficie d'autres diverses mesures incitatives. Le lobby des mineurs fait remarquer que cette position figée et un taux d'imposition de fait situé entre 28 et 35 % les met progressivement en position défavorable par rapport à nombre de compétiteurs mondiaux.

Mais si le Gouvernement Fédéral paraît encore enclin à la fermeté, les provinces de la Fédération adoptent une position plus souple, telles que l'Ontario où les taxes perdent 2 points de pourcentage par an, le Manitoba où un taux de 10 % sera atteint en 2004.

(Mining Journal : 30/09/2002)

ETHIOPIE

- L'or en bonne santé

Selon des données des autorités douanières du pays, l'Ethiopie a vendu 5,26 t d'or pendant l'année fiscale 2001 - 2002. Grâce au bon cours de l'or depuis février 2002, cette production en hausse a entraîné une recette en devises de 37 M\$, en augmentation de 67 % par rapport à l'année fiscale précédente. Ce renouveau de l'or se place dans le sillage de la privatisation de Lega Dembi Gold Mine rachetée par Midroc Gold.

(Africa Mining Intelligence : n° 45 du 18/09 au 01/10/2002)

FINLANDE

- Un service géologique très dynamique pour valoriser un potentiel minéral de valeur

Le Service Géologique de Finlande (GTK) est actuellement certainement le plus actif des services d'état européens dans le domaine de la reconnaissance de son sous-sol : il a consacré en 2001 la moitié d'un budget total de 48 M€ ! Cette politique a un objectif clair, promouvoir son potentiel minier, et met en œuvre une stratégie alliant un gros effort de reconnaissance géologique, une exploration ciblée sur des substances minérales de valeur, et une volonté constante de passer le relais à des investisseurs privés en présentant à la Profession des sujets attractifs mis alors aux enchères, mais en fournissant aux intéressés un fort appui technique pour un développement efficace.

Les principales actions menées de l'amont vers l'aval sont :

- Une reconnaissance cartographique pour compléter la couverture du pays par des cartes géologiques à l'échelle 1 : 100 000.
- Une reconnaissance géophysique du substratum en cours de réalisation avec un lever aéroporté (magnétique, électro-magnétique et radiométrique) moderne et précis (lignes de vol à espacement de 200 m et altitude de 40 m environ). Des levés sismiques profonds, débutés en septembre 2001, permettront d'affiner la compréhension de la structuration géologique du pays.
- Une reconnaissance géochimique du pays avec un échantillonnage adapté (prélèvement sur cordons glaciaires et densité de 1 échantillon pour 4 km² analysé pour 30 éléments) permet de déceler toute anomalie de concentration minérale.
- Des levés géophysiques et des campagnes géochimiques plus détaillés sur des anomalies régionales ou des zones sélectionnées pour leur intérêt évident.
- Des sondages sur des zones indiciaires mises en lumière par les phases d'approche précédentes, comptant pour la moitié du budget d'exploration.
- Cette activité se traduit aussi par la constitution de solides bases de données, la base de sondages comprenant par exemple 15 000 forages d'une longueur cumulée de 1 400 000 m !

L'effort entrepris est à la hauteur des ambitions d'un pays doté d'un potentiel géologique conséquent et diversifié : métaux de base, chromite, or, platinoïdes et diamant. Entraîné dans cette dynamique, l'effort d'exploration des privés croît de manière significative : 44 M\$ en 2001 contre 27 en 2000.

Des résultats s'annoncent déjà: des ressources en or prometteuses à Suurikuusikko (8,3 Mt @ 6,1 g/t), Pamalo (0,7 Mt @ 6,8 g/t), Kuivisto (1 Mt @ 4 g/t), un potentiel en platinoïdes important dans les complexes basiques de Portimo, Penikat et Narkaus (11 M d'onces de platinoïdes + or), des indices encourageants pour kimberlites et diamant à l'Est du pays vers la frontière russe.

(Mining Journal : 06/09/2002)

GHANA

- Un plan d'appui au secteur minier financé par l'Europe

Après avoir refondu son Code Minier qui datait de 1986, le Gouvernement ghanéen veut dynamiser son secteur minier pour relancer sa production d'or, actuellement en déclin, mais tenter aussi de diversifier son potentiel pour réduire une dépendance économique aux variations des cours de l'or. Pour aller vers ces objectifs, l'Union européenne va apporter un aide considérable (40 M€) au Ghana avec un programme (Sysmin) d'appui au secteur minier articulé autour de plusieurs thèmes d'action : cartographie géologique, étude d'impact sur l'environnement et intégration des normes environnementales dans la législation, renforcements des capacités institutionnelles (Service Géologique, Service des Mines, Commission des Minerais). Une dizaine de candidats à la réalisation de ce programme a été pré-sélectionnée et attend la décision finale des autorités ghanéennes.

(Africa Mining Intelligence : n° 45 du 18/09 au 01/10/2002)

INDE

- Privatisation de Nalco : forte compétition

Le processus de privatisation du plus important producteur d'aluminium indien est maintenant entré dans sa phase vive puisque la date limite de remise des expressions d'intérêt a été atteinte. L'enjeu se situe dans un premier temps à hauteur de 29,8 % de Nalco, mais l'Etat indien souhaite à terme faire passer sa participation de 87,15 % à 26 %.

Parmi la quinzaine de compagnies ayant soumissionné on relève :

- Deux compagnies indiennes, Hindalco Industries et Sterlite Industries.
- Les poids lourds de l'aluminium que sont Alcoa, Alcan, Rusal, et Pechiney.
- D'autres candidats non négligeables que sont BHP Billiton, CRVD, et Aluminium Bahrein.

Enfin, des compagnies comme Glencore International AC, Norsk Hydro ASA et Rio Tinto seraient aussi candidates.

Selon le Financial Times, Alcoa et Alcan seraient dans le peloton de tête des favoris, mais Pechiney, qui travaille déjà en collaboration technique avec Nalco, ne paraît pas en position défavorable.

Rappelons que Nalco a produit l'an dernier plus de 230 000 t d'aluminium pour en exporter autour de 55 %, et est surtout en phase d'augmentation de capacité de production d'alumine (de 1,5 à 2,1 Mt) et de capacité de raffinage (de 345 000 à 460 000 t/an).

(Financial Times : 18/09/2002 ; Mining Journal : 20/09/2002)

INDONESIE

- Le feu repasse au vert pour les projets miniers situés en zones forestières protégées...

La décision d'interdire toute exploitation minière dans les zones protégées il y a deux ans et demi avait entraîné l'arrêt de plusieurs projets miniers importants (dont le projet nickel de Gag Island) et eu un impact très négatif sur l'investissement minier étranger. Le gouvernement indonésien vient de faire machine arrière, et une commission spéciale a donné son feu vert à 4 gros projets miniers pour aller à nouveau de l'avant. Sont concernés deux projets nickel, celui de Gag Island (75 % BHP Billiton et 25 % PT Antam) et celui de Weda Bay (sur l'île de Halmahera (90 % Weda Bay Minerals Inc et 10 % PT Antam), ainsi que deux projets or, Gosowong Mine (82,5 % Newcrest Mining Ltd) et celui de Palu (90 % Rio Tinto et 10 % PT Antam).

Par ailleurs le gouvernement a demandé à la même commission spéciale d'examiner 22 autres projets également localisés dans des périmètres protégés. Pour quatre d'entre eux, dont la mine d'or de Kelian (90 % Rio Tinto), le projet or de Tindung et deux gisements de charbon, une décision est repoussée pour insuffisance de données, tandis que les quatorze autres sont en cours d'examen.

(Mining Journal : 20/09/2002)

- ...et insécurité toujours dans la province de Papouasie (ex Irian Jaya)

Trois personnes ont été tuées, dont deux professeurs d'école américains, et dix autres blessées à proximité immédiate de la grande mine de cuivre et or de Grasberg. Bien que l'insécurité ne soit pas un phénomène nouveau dans cette province administrée par l'Indonésie, ni d'ailleurs dans la Papouasie Nouvelle Guinée voisine, il s'agit là de la plus importante attaque menée contre des expatriés en dix ans. Les opérations minières elles-mêmes n'ont pas été affectées par cet événement.

(Metal Bulletin : 05/09/2002 ; Mining Journal : 06/09/2002)

MADAGASCAR

- Dispositions attractives pour les gros investisseurs

Une nouvelle loi minière mise en place depuis le 20 août comprend des dispositions favorables pour les compagnies minières investissant au moins 151 M\$ (avec un minimum de 25 % de fonds propres) au pays. Ces dispositions permettent d'abord à un investisseur d'une telle envergure minima d'ouvrir un compte à l'étranger pour y déposer les revenus des produits miniers exportés et ouvrir sur place un compte en devises qui devra toutefois être suffisamment alimenté pour permettre à la compagnie investisseur de fonctionner pendant une durée de trois ans. Sont de plus consentis à l'investisseur une exonération d'impôt sur bénéfices pendant cinq ans (bénéfices ultérieurement imposés à 25 % et plus en fonction alors de la hausse de la production), une réduction du taux de taxe sur les produits finis à 10 %, une exonération de TVA sur les matériels et équipement importés pour une exploitation.

(Africa Mining Intelligence : n° 44 du 04 au 17/09/2002)

MALI

- Des ambitions affichées pour le secteur minier...

Le gouvernement malien, par la voix de son président Amadou Toumani Touré s'exprimant devant le Comité Afrique du Medef français, a dévoilé les ambitions minières qu'il nourrissait pour son pays :

- Franchir encore un degré dans la hiérarchie des producteurs aurifères africains en ravissant la deuxième place au Ghana, grâce à un fort potentiel et des gisements compatibles avec un faible coût d'exploitation pouvant atteindre 120 US\$/once.
- Développer les autres potentiels du Mali, tels que ceux de la bauxite, des phosphates et du fer.
- L'objectif final est évidemment de diversifier l'économie du pays en accroissant la contribution du secteur minier au PNB du pays pour réduire la dépendance de ce dernier au secteur du coton qui reste contributeur majeur à hauteur de 37 %.

(Africa Mining Intelligence : n° 45 du 18/09 au 01/10/2002)

- ...s'appuyant sur une production aurifère record à Sadiola

La mine de Sadiola annonce une production record de 16,7 t d'or pour 2001. La mine de Sadiola est opérée par la Société d'exploitation de la mine d'or de Sadiola (Semos) détenue à 38 % chacun par AngloGold et Iamgold, à 18 % par l'Etat malien et à 6 % par la SFI (filiale de la Banque Mondiale). La Semos, depuis sa création, a versé à l'Etat malien 100 milliards de francs CFA en droits, taxes et dividendes.

D'autres mines comme Morila ou Yatela, qui a produit 4 t d'or en 2001 pourraient également connaître rapidement un vif essor.

(Lettre Afrique Expansion : 02/09/2002)

MAURITANIE

- Un potentiel minier mieux reconnu pour une meilleure promotion....

Le gouvernement mauritanien attend beaucoup de plusieurs projets (investigations géologiques et minières, réflexion d'ordre institutionnel) pour lesquels ont été mobilisés des financements internationaux et qui sont en cours de réalisation :

- Un projet de cartographie géologique conduit par le BGS dans le sud du pays.
- Une étude de relevés de campagnes géophysiques (dont celles de Geodass) dans le Nord du pays conduite par le BRGM (financement Banque Mondiale et Coopération française).
- Un projet de cartographie SIG et d'analyse prospective multi-critères conduit par le Centre de Recherche 525 de l'Institut de Minéralogie et de Gîtologie d'Aachen (Allemagne) et ayant reçu un fort appui de General Gold International SA (Australie), de Normandy LaSource (France), et de African Mining Consultants (Zambie), et du BGS, Service Géologique Anglais

Le travail entrepris comprend d'abord une synthèse des données géologiques et d'exploration sur un support SIG (système d'information géographique), puis une analyse combinatoire multi-critères, assistée par informatique, permettant d'obtenir des cartes de prospectivité pour un ou plusieurs modèles de gisement. La cible de cette étude est la chaîne des Mauritanides, ensemble de terrains volcano-sédimentaires plus ou moins métamorphiques, jouxtant à l'ouest, avec une orientation sub-méridienne, le socle cristallin d'âge archéen de la dorsale Reguibatt et le bassin sédimentaire de Taoudeni.

Les premiers résultats de cette étude soulignent une bonne prospectivité de potentiel en particulier pour des gisements à cuivre-or apparentés au modèle "iron-oxyde copper-gold".

Le projet le plus avancé sur le terrain est l'étude du prospect aurifère d'Ouassat Safariates, un indice initialement identifié par le BRGM, conduite par International Mining Consultants sur un financement de l'Union européenne.

Enfin la Banque Islamique de Développement finance le projet "Prism" dont l'objet est de proposer des mesures de renforcement institutionnel du secteur minier, et qui est conduit par le South African Council for Geoscience.

Grâce à toutes ces actions, la Mauritanie, qui finalise par ailleurs un nouveau « cadastre minier » lui permettant dans un futur proche une gestion simplifiée et optimisée des titres miniers, se place dans une situation idéale pour promouvoir et valoriser son potentiel minier : être à même de fournir aux investisseurs potentiels une information claire et synthétique leur permettant de cibler au mieux leurs projets sur des sujets attractifs.

(Africa Mining Magazine : n° 45 du 18/09 au 01/10/2002 ; Mining Journal: 21/06/2002 et 30/08/2002)

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINEE

- Insécurité (sabotage) à Porgera...

Le sabotage des installations électriques a entraîné une suspension des activités minières à Porgera. Cette suspension devrait coûter à la mine d'or un déficit de production de 60 000 onces environ, et abaisser sa production annuelle de 10 % environ

(Mining Journal : 13/09/2002)

- ...tandis qu'une cour américaine se dessaisit de l'affaire Bougainville

La plainte en justice engagée en septembre 2000 contre Rio Tinto par plusieurs centaines d'habitants de l'île de Bougainville ne sera pas examinée par une cour de justice américaine. Le juge du district de Los Angeles a estimé en effet qu'un jugement rendu ici pourrait ranimer les tensions sur Bougainville, et a déclaré qu'il serait plus judicieux de poursuivre l'affaire devant une cour de Papouasie Nouvelle Guinée. Rappelons que sont reprochés aux exploitants de la mine de cuivre et or de Panguna non seulement des dommages environnementaux mais aussi une contribution aux souffrances endurées par les habitants de l'île pendant la guerre de sécession de 1989-1999 !

(Mining Journal : 13/09/2002)

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

- Le potentiel aurifère de Banro attire des convoitises

L'amorce d'accalmie enregistrée au Congo Kinshasa s'accompagne logiquement d'un regain d'intérêt des acteurs miniers mondiaux. Dans le domaine de l'or c'est Banro Corporation qui a été approché par AngloGold, Placer Dome et Gold Fields après la ratification par arrêté présidentiel de la rétrocession de ses propriétés situées dans la province du Kivu. Parmi les quatre propriétés représentant au total une superficie de 2 500 km², celle de Twanziga contient une ressource de 6 M d'onces (plus de 180 t) de métal jaune et constitue ainsi une cible de premier intérêt. Mais il faudra de toute façon attendre que les rebelles du RCD Goma se soient complètement retirés pour assister à une reprise d'activité concrète sur le terrain..

(Africa Mining Intelligence : n° 44 du 04 au 17/09/2002)

RUSSIE

- Un renouveau pour les diamants de l'Oural ?

Les autorités russes ont accordé au groupe israélien Leviev un permis d'exploration pour diamant en Oural, où le groupe compterait dépenser "plusieurs millions de dollars". Se lancer dans l'exploration dans cette zone de la Russie peut paraître surprenant dans la mesure où la grande majorité de la production russe provient des kimberlites de Yakoutie appartenant au modèle le plus classique des minéralisations de diamant économique. Bien sur l'Oural fut historiquement la première région russe productrice de diamant mais il s'agissait de diamants alluvionnaires et aucune source primaire classique n'a été recensée. Toutefois, l'Oural étant par ailleurs une province minière d'importance, la tradition d'exploration s'y est maintenue et plusieurs occurrences significatives de diamant ont été récemment identifiées, avec une présentation qui pose problème puisqu'il s'agirait de diamants contenus dans des lentilles argileuses elles-mêmes emballées dans des formations détritiques. Expliquer cette présentation est bien difficile : dans un dispositif de paléo-alluvions les diamants se trouvent habituellement concentrés dans les lits détritiques, et si les corps argileux diamantifères étaient des sills altérés de kimberlite ou lamproïtes, il serait étonnant qu'ils ne contiennent pas de minéraux discriminants. La présence d'un nouveau modèle atypique n'est donc pas à écarter et il sera intéressant d'un double point de vue économique et scientifique de suivre l'évolution de l'exploration diamant dans cette partie de la Russie.

(Mining Journal : 06/09/2002)

SIERRA LEONE

- Rusal intéressé par la bauxite de Porto Loko

Le regain d'activité observé en Sierra Leone avec la paix retrouvée se confirme avec l'intérêt manifesté par le géant russe de l'aluminium au gisement de bauxite de Porto Loko estimé à 140 Mt. Le développement du gisement nécessiterait un investissement de l'ordre de 100 M\$, mais permettrait à Rusal de poursuivre sa pénétration en Afrique de l'Ouest. Dans cette perspective, Rusal, qui a remporté le contrat de gestion de la mine de Kindia en Guinée, garde également un œil fixé sur les ressources de bauxite du Ghana, de la Guinée Bissau et de la Côte d'Ivoire

(Africa Mining Intelligence : n° 45 du 18/09 au 01/10/2002)

VIETNAM

- Production de cuivre pour bientôt

Vimico, compagnie d'Etat, doit entreprendre ce mois ci la construction d'une mine et d'une fonderie pour exploiter le cuivre de Sin Quyen dans la province de Lao Cai.

(Mining Journal : 06/09/2002)

ZAMBIE

- L'Etat donne un coup de pouce à KCM

Le gouvernement zambien a apuré un emprunt de 81 M\$ fait par KCM (Konkola Copper Mines plc). Cet emprunt avait été au départ consenti par le gouvernement anglais à ZCCM Ltd pour réhabiliter la fonderie de Nkana, mais ZCCM ayant été absorbé par KCM, la dette s'est trouvée transférée au gouvernement zambien contre une participation à parité dans KCM. Ce geste du gouvernement zambien vise à rendre KCM plus attractif pour des investisseurs potentiels après le désengagement de l'Anglo American (cf. Ecomine de juillet-août).

(Mining Journal : 20/09/2002)

LES ENTREPRISES

- Anglo American

Tony Trahar, PDG d'Anglo American, s'est déclaré satisfait des performances du grand groupe minier pour le premier semestre 2002. Les profits d'Anglo se sont montés à 840 M\$, en très léger retrait par rapport au montant enregistré pendant la même période en 2001, mais cependant meilleurs que ne l'attendaient les analystes compte tenu du contexte économique difficile du moment. On pensait, en effet, que les performances médiocres d'Anglo Platinum (cf. Ecomine de juillet-août) pénaliseraient les résultats d'ensemble du groupe, mais de remarquables performances dans d'autres branches ont contrebalancé cet effet, comme celles de la division métaux de base qui a dégagé un profit de 127 M\$ contre une perte de 12 M\$ enregistrée en 2001, ou encore celles des divisions métaux ferreux (+ 32 M, à 66 M\$) et diamant (+ 14 % à 242 M\$).

La direction d'Anglo estime que la diversification du groupe, tant du point de vue de ses produits que de celui de sa présence dans le monde, a pesé favorablement dans ce maintien en bonne santé. Ainsi, le pourcentage des intérêts du groupe Anglo American est en nette régression en Afrique du Sud, de 67 à 35 % (une stratégie anticipant la charte du "black empowerment" ?), tandis qu'il est doublé dans le reste du monde pour passer à 65 %, avec une stratégie d'acquisitions bien ciblées (acquisition des 100 % d'Exxon Mobil Corp. dans la compagnie minière opérant la mine de Las Condes au Chili). On remarque, alors, que la part des profits réalisés en Afrique du Sud (1/3) se trouve maintenant dépassée par celle des autres pays (2/3).

(Afrique Expansion : 16/09/2002 ; Financial Times: 11/09/2002; La Lettre Metal Bulletin : 12/09/2002 ; La Tribune : 11/09/2002 ; Les Echos : 11/09/2002 ; Mining Journal : 13/09/2002)

- Anglovaal Mining Ltd (Avmin)

Les résultats publiés par Anglovaal pour le premier semestre 2002 sont globalement mauvais pour le chiffre final : une perte de 866 M de rands contre un profit de 281 M pour la même période en 2001. Mais ce résultat est essentiellement dû au problème de l'opération de retraitement pour cuivre et cobalt de Chambishi (mise hors service d'une ligne de fours et production résultante largement dégradée, combinée avec des prix du cuivre et surtout du cobalt défavorables), qui a entraîné une charge exceptionnelle de 1,1 milliards de rands. Les autres domaines d'activité du groupe ont enregistré des résultats contrastés : bons pour Assmang avec le manganèse, le fer, et le chrome qui enregistre un profit de 443 M de rands, en léger retrait de 6 % à 122 M de rands pour nickel-cuivre-cobalt-platine en Afrique du Sud, ou enfin à 18 M de rands, en retrait de 3 M par rapport à 200, pour l'Afrique du Sud toujours. Le groupe a dégagé un cash flow positif de 296 M de rands, contre un cash flow négatif de 2,7 milliards de rands en 2001 ; en revanche le niveau d'endettement s'est élevé, passant de 2,5 à 2,7 milliards de rands.

(Mining Journal: 20/09/2002)

- Boliden

Le Ministère de l'Environnement espagnol réclame 45 M€ à Boliden Aspira pour la reconstruction du barrage de tailings qui avait cédé en 1998, provoquant une catastrophe. Boliden, pour sa part, réfute cette demande, arguant que la rupture du barrage résultait d'un vice de construction intervenu lors d'une phase d'études géologiques préliminaires, antérieure aux travaux de Boliden dont la responsabilité n'était alors pas engagée.

(Metal Bulletin : 02-16/09/2002)

- Ciments Français

Les Ciments Français publient leurs résultats pour le premier semestre 2002 : un chiffre d'affaires à 1,442 milliards d'euros, en progression de 4,2 % par rapport à la même période en 2001 ; un résultat d'exploitation à 240,6 M€, en progression de 0,9 % ; un résultat net de 80 M€, en progression marquée de 6 %. Le cimentier indique une activité satisfaisante en Europe, en progression dans les pays émergents à l'exception de la Turquie, et insiste sur la concurrence rencontrée en Inde et en Thaïlande responsable d'une chute des prix. Le marché américain a enregistré une baisse.

(Les Echos : 05/09/2002)

- Corus

Le groupe sidérurgique anglo-néerlandais a annoncé une perte opérationnelle de 323,5 M€ (207 M£) pour le premier semestre 2002. Le chiffre d'affaires s'est pour sa part élevé à 3,57 milliards de livres, en retrait de 11,5 milliards par rapport à la même période en 2001. Il s'agit là d'une situation inconfortable avant le projet de fusion avec le sidérurgiste brésilien CSN.

(Financial Times : 13/09/2002)

- Companhia Vale do Rio Doce (CRVD)

Le géant brésilien communique des résultats en demi-teinte pour le second trimestre 2002 : un profit net de 85 M de reais (1 \$US = 3,12 BR), en chute libre de 85 % par rapport aux 456 M enregistrés pendant le premier trimestre. C'est bien sûr la dévaluation du real brésilien (17 % pendant la période) qui contribue fortement à cette chute. En terme opérationnel, les gains avant intérêts, impôts et amortissements ont atteint un niveau record à 864 M de reais contre 772 l'an dernier. Ce résultat est dû à une augmentation de 15,6 % des revenus, à 1,8 milliards de reais, traduisant une production de minerais de fer brut et pelletisé de 36,3 Mt, en augmentation de 16 %.

(Mining Journal : 30/09/2002)

- De Beers (et le groupe ABB)

Un projet de recherche associant les laboratoires du géant sud-africain du diamant et ceux du groupe d'ingénierie suisse ABB a pu mettre au point un semi-conducteur performant sous la forme d'un nouveau type de diamant synthétique. Ce nouveau produit a des performances supérieures à celles du silicium ou d'autres composés, pouvant en particulier s'accommoder de plus hautes températures et fréquences ; il devrait ainsi en principe représenter une avancée technologique de poids pour des applications industrielles.

Les diamants naturels, comme les diamants synthétiques fabriqués depuis 50 ans environ, contenaient trop d'inclusions et d'impuretés pour pouvoir prétendre à ces performances, mais De Beers et ABB ont réussi à progresser dans le contrôle de la fabrication des cristaux synthétiques de diamant jusqu'à obtenir ainsi une pureté suffisante.

(Financial Times : 06/09/2002 ; Internet : agence reuters)

- Eramet

Le groupe français publie ses résultats pour le premier semestre 2002 : ils indiquent un repli général par rapport à la même période en 2001.

- Le chiffre d'affaires s'élève à 1,129 milliards d'euros, contre les 1,159 de 2001.
- Le résultat d'exploitation est de 31 M€, contre 73 en 2001.
- Le résultat net se monte à 4 millions d'euros, contre 33 en 2001.

La division nickel s'est pourtant montrée aussi performante que l'an dernier avec 37 M€, bénéficiant d'une bonne tenue des cours depuis les premiers mois de l'année.

Les résultats décevants sont venus de la branche manganèse, affectée par une faible demande et des ennuis techniques dans ses usines de France et de Norvège, et aussi de la branche acier (demande réduite en Europe et aux Etats-Unis, et surtout de la branche alliages (pièces pour l'aéronautique et les turbines à gaz) où la marge opérationnelle a chuté de 76 % en raison de la faiblesse générale des marchés.

Eramet anticipe des résultats similaires pour le second semestre 2002, dans un contexte économique général stable (prix du nickel et parité euro/dollar du même ordre).

(La Tribune : 13/09/2002 ; Mining Journal : 20/09/2002)

- Heidelberg

Le cimentier allemand communique ses résultats pour le premier semestre 2002. Ils traduisent une relative stabilité par rapport aux chiffres de la même période en 2001 : chiffre d'affaires à 3,226 milliards d'euros (3,205 en 2001), et profit de 75 M€, en repli par rapport aux 130 de 2001, mais les investissements sont plus importants cette année (671 M€) qu'en 2001 (362 M).

(Financial Times : 19/08/2002)

- High River Gold Mines Ltd

High River Gold Mines Ltd a renoué ce semestre avec les bénéfiques : ils s'élèvent à 1,4 M\$ canadiens (1 C\$ = 0,64 €), à comparer avec les 3,4 M de pertes pour la même période de l'an dernier. La prise de participation de 51 % dans la mine russe de Buryatzoloto et le contrôle de 50 % de celle de New Britannia dans le Manitoba ont spécialement contribué à cette amélioration.

(Mining Journal : 06/09/2002)

- Iscor

Iscor enregistre une augmentation de son résultat net à 480 M de rands (1 R = 0.096 €), contre une perte de 136 Millions en 2000 - 2001, malgré les pertes continues des opérations de Saldanha, qui, en pratique, divise par deux ses bénéfiques. Saldanha, après d'importantes réparations, devrait retrouver sa pleine capacité courant 2003.

Un rand faible et une forte demande domestique ont permis à Iscor de relancer ses profits, malgré les prix de l'acier au plus bas depuis 50 ans. Iscor s'oriente par ailleurs résolument vers le marché africain, avec, par exemple, l'ambition de capturer 70 % des parts de marché des tuyaux d'acier laminé à chaud d'Afrique de l'Est.

(Metal Bulletin : 29/08/2002)

- Kenor

Une production inférieure et des coûts opératoires supérieurs ont causé une chute conséquente des gains de l'entreprise norvégienne Kenor ASA sur le premier semestre 2002. Le résultat net est passé à 5,0 M de couronnes (1 NOK = 0,14 €), à comparer avec les 21,2 M de la même période de l'année précédente. La mine de Léro en Guinée a produit 55,819 onces, soit une baisse de 7 %, reflétant les plans d'exploitation de plus gros tonnages pour de plus petites teneurs.

(Mining Journal : 06/09/2002)

- Kumba Resources Ltd

Kumba Resources Ltd, anciennement filiale de Iscor Ltd, a présenté, après un an d'exercice autonome, un résultat net en hausse de 152 % à 976 M de rands (1 R = 0,096 €). Ce résultat est en grande partie dû à la production et à la vente de minerai de fer. Celles-ci ont augmenté de 47 % malgré des prix en dollars en baisse, grâce à la baisse du rand. La production s'est élevée à 28,3 Mt, dont 25,9 Mt pour la seule mine de Sishen. Une étude de faisabilité devrait confirmer la capacité supplémentaire de 10 Mt sur Sishen South en fin d'année.

Les résultats ont été stimulés aussi par de bonnes performances sur le charbon, les revenus de la branche ayant augmentés de 20 % à 1,5 milliards de rands et la production de 7 %, à 18 Mt.

Par ailleurs, si les revenus concernant les métaux de base ont baissé, surtout en raison des bas prix du zinc, les profits se sont quand même légèrement améliorés. La contribution du secteur des minéraux industriels est, quant à elle, demeurée stable.

(Mining Journal : 30/08/2002)

- **Lafarge**

Le leader français des matériaux de construction a publié ses résultats du premier semestre 2002. Tout en restant en deçà des chiffres espérés par les analystes, ceux-ci sont bons, faisant apparaître un résultat net de 291 M€, en progression de 20 % par rapport à la même période en 2001 (mais un peu inférieurs aux 282 - 321 M espérés par certains). Le résultat d'exploitation courant, à 868 M€, traduit une belle hausse de 43 % par rapport à 2001, tandis que le chiffre d'affaires est également en hausse de près de 30 % pour se hisser à 7,2 milliards d'euros à fin juin.

Par domaine d'activité, toutes les branches sont en progression à périmètre comparable, (résultat de 686 M€ et + 6 % pour la branche ciment, résultat de 85 M et + 1 % pour la branche granulats-béton, résultat de 50 M et + 9 % pour la branche toiture), mais c'est dans la branche plâtre qu'a été obtenu le meilleur résultat (gain de 39 M€ contre une perte de 1 M en 2001)

Lafarge, qui avait acquis le britannique "Blue Circle" en 2001, se montre confiant dans la progression de ses résultats et l'atteinte de ses objectifs pour l'ensemble de l'année 2002, et espère également des effets positifs croissants des synergies se traduisant par des économies de coûts de l'ordre de 107 M€ en 2002, 172 M en 2003 et 215 M en 2004.

Enfin Lafarge remplacera le groupe Pinault-Printemps-Redoute dans l'Euro Stoxx 50, en pointant ainsi au 41^{me} rang de la zone euro.

(Le Figaro : 03/09/2002 ; Les Echos : 06-10/09/2002 ; Internet)

- **Mincor**

Mincor Resources a bénéficié des bonnes performances de ses opérations nickel de Kambalda (Western Australia). Les bénéfices nets ont quadruplé à 9.3 M\$ australiens (1 A\$ = 0,55 €).

Les mines de Miitel et Wannaway, rachetées à WMC Mining en 2001 ont produit 8 635 t de concentrés de Ni à un coût opératoire moyen de 0,94 A\$/lb (1,14 €/kg).

L'endettement de l'entreprise s'en est trouvé considérablement réduit.

(Metal Bulletin : 09/09/2002)

- **Nestlé**

Le géant suisse de l'agroalimentaire, n° 1 mondial, se porte bien et fait tout pour maintenir un taux de croissance significatif pour se maintenir en tête, même s'il se situe toujours clairement derrière son rival anglo-néerlandais Unilever en terme de marges. C'est d'ailleurs ce que lui reprochent des analystes, même si Nestlé assure ne pas sacrifier les marges à une croissance par acquisitions.

Au premier semestre 2002 le résultat net de Nestlé s'est amélioré de 79 % à 5,6 milliards de francs suisses, une performance de premier ordre dans le contexte mondial actuel. Toutefois,

cette progression inclut des événements exceptionnels tels que l'introduction en bourse d'Alcon (3,9 milliards de francs suisses) et la vente de FIS à Givaudan (plus-value de 500 M). A périmètre constant, la croissance réelle du groupe atteint 3,5 %. C'est que Nestlé met à profit la conjoncture actuelle déprimée pour poursuivre sa stratégie d'acquisitions, et l'an dernier il a dépensé plus de 10 milliards de dollars pour racheter l'américain Ralston Purina. Cette année 1,5 milliards de francs suisses ont été employés à racheter, entre autres, l'allemand Schoeller et le brésilien Garoto.

Les objectifs sont de devenir incontournable dans ses principales spécialités, les traditionnelles, des eaux aux confiseries, mais aussi des nouvelles comme les crèmes glacées et les aliments pour animaux domestiques.

(Financial Times : 22/08/2002 ; Le Figaro : 22/08/2002)

- Newcrest Mining Ltd

Le producteur d'or australien Newcrest Mining Ltd reporte une perte nette de 53 M\$ australiens (1 A\$ = 0,55 €) pour l'année fiscale terminant en juin 2002, à comparer avec un bénéfice net de 38,2 MA\$ l'année dernière. Les éléments exceptionnels comprennent d'importantes provisions sur les contrats de vente à terme.

La production d'or est passée de 773 352 onces à 644 626 onces pour l'année 2001- 2002, en raison de la suspension d'activité des mines de Telfer et de Boddington et la vente de celle de New Celebration.

(Mining Journal : 06/09/2002)

- Salzgitter

Le second aciériste allemand présente des résultats contrastés pour le premier semestre 2001 : ses ventes ont augmenté de 4 % à 2,4 milliards d'euros, contre 2,3 pendant la même période en 2001, mais son profit est en recul affirmé (31 %) à 49 M€. La division acier a vu son chiffre d'affaires amputé de 26 M pour se situer à 748 M€, malgré une augmentation de prix mais avec un niveau de ventes en repli de 3 %. La division tubes s'en est mieux sorti avec un volume de ventes de 583 M€, en progression de 19 % par rapport à 2001, mais ceci s'est fait avec l'acquisition de DMV stainless et d'Eupec. La division trading a vu une légère augmentation des ventes, 865 M€ contre 842 en 2001. Enfin une perte de 5 M€ a été enregistrée par la division procédés.

(Le Figaro : 29/08/2002 ; Metal Bulletin : 02/09/2002)

- Sismetal

Sismetal a annoncé une augmentation de 13 % de son résultat avant remboursement d'intérêts et taxes (EBIT) à 76,6 M\$ australiens (1 A\$ = 0,55 €). La compagnie de trading et de recyclage de métaux, basée à Sydney, a notamment profité des bons prix des déchets de fer (scraps) pendant la période.

(Metal Bulletin : 29/08/2002)

- Sons of Gwalia Ltd

Les résultats nets du producteur d'or et de tantale australien Sons of Gwalia Ltd ont chuté de 10 % sur l'année fiscale. Le résultat avant intérêts et taxes (EBIT) de la division or a baissé de 13,8 % à 55 M\$ australiens (1 A\$ = 0,55 €), pour une production de 541 224 onces contre 438 203 onces pour l'année dernière. L'objectif de la compagnie est d'atteindre une production supérieure à 600 000 onces/an.

Au contraire, la division minéraux a connu une augmentation de 30 % de l'EBIT, à 80 MA\$, par suite d'une production et de ventes de tantale plus importantes.

(Mining Journal : 06/09/2002)

- Thyssen Krupp

Le géant allemand publie des résultats encourageants, en contrepoint avec des prévisions pessimistes énoncées fin juin. En effet son chiffre d'affaires s'est amélioré ces derniers mois, et sa division acier est sortie du rouge. Son bénéfice imposable s'est élevé à 316 M€ pour le second trimestre (son troisième en exercice comptable), un chiffre inférieur aux 435 M de 2001 sur la même période, mais plus de deux fois supérieur à ce qui était escompté. Le chiffre d'affaires, à 9,6 milliards d'euros est revenu au même niveau que celui de l'an dernier, mais après un repli de 5 à 10 % en début d'année. Quant à la filiale sidérurgique, qui était dans le rouge avec une perte de 65 M€ sur les 2 trimestres précédents, elle enregistre enfin un bénéfice avant impôt de 121 M€. C'est surtout le redressement de la demande qui sous-tend le redressement et permet à Thyssen Krupp de se montrer optimiste pour la fin de son exercice. Un optimisme qui n'est cependant pas partagé par tous, à commencer par Arcelor qui veut rester prudent pour la suite de l'année.

(La Tribune : 23/08/2002 ; Les Echos : 23-24/08/2002)

- Vallourec

Le spécialiste français des tubes, également un des leaders sur le marché mondial, publie des résultats tout à fait encourageants pour le premier semestre 2002, qui lui permettent d'ailleurs d'être optimiste pour l'ensemble de l'exercice 2002. Un chiffre d'affaires record, s'élevant à 1,276 milliards d'euros, en progression de 1,5 % par rapport à la même période en 2001 et un résultat brut d'exploitation à 193 M€, en hausse de 20,9 % par rapport à 2001. Le taux de rentabilité RBE/CA se situe ainsi à 15,1 % contre 12,7 % en 2001, une évolution rassurante qui se situe à la hauteur de l'objectif fixé au départ. Enfin, un résultat net (part du groupe) à 84,1 M€, en progression de 13,2 % par rapport à 2001.

Dans ces conditions Vallourec peut rester optimiste, mais, compte tenu de son implantation géographique, il sera néanmoins attentif à l'évolution de la monnaie brésilienne ainsi qu'à celle de la parité dollar/euro.

(Les Echos : 18-19/09/2002)

CARNET

- Anglo American

David Challen rejoint le Conseil d'Administration d'Anglo American plc. Il est actuellement Vice-Président de Schroeder-Salomon-Smith-Barney.

(Africa Mining Intelligence : n° 45, du 18/09 au 01/10/2002 ; Mining Journal : 27/09/2002)

- Arcelor

Edmond Pachura a été nommé Administrateur d'Arcelor en remplacement de Francis Mer. Il hérite en même temps de la fonction de membre du Comité des nominations et Rémunérations du groupe. Edmond Pachura, ingénieur Emsem de Nancy, a été auparavant Directeur de Siège aux Houillères du nord et du Pas de Calais, puis Secrétaire Exécutif de la branche poids lourds et filiales industrielles de Renault, en enfin Directeur à la Direction Générale de Renault. De 1985 à 2000 il a été Président-Directeur Général de Sollac. Il est également Administrateur des Charbonnages de France et de la SNCF.

(Les Echos : 04/09/2002)

- Avgold Ltd

Jan Steenkamp a été nommé Directeur Executif de Avgold, en remplacement de David Murray qui est lui-même nommé Directeur Général d'Anglovaal Mining Ltd. En outre, Arne Lewis, Vice-Président des opérations sud-africaines d'Anglovaal, a été nommé directeur chez Avgold.

(Mining Journal : 30/08/2002)

- Cluff Mining plc.

Mzilikazi Khumalo vient de rejoindre le Conseil d'Administration de Cluff Mining plc en tant que Directeur. Homme d'affaire expérimenté, il connaît bien plusieurs compagnies minières (Anglo American, Western Areas Ltd, Southern Mining Corporation Ltd) pour avoir fait partie de leur direction. Il a lui-même acquis 13,49 % de Cluff Mining via Rosario International Investments Ltd et Giggs International Holding. Il est actuellement Président de Mawenzi Alliance Ltd et un des directeurs de Mintek.

(Mining Journal : 30/08/2002)

- Gold Fields Ltd

Paul Fortin a été nommé Conseiller Général et Conseiller Juridique De Gold Fields, et rejoint ainsi le Comité Exécutif du groupe Cet expert en droit minier est un familier des grandes entreprises minières opérant en Afrique. Il a aussi une excellente connaissance des grandes organisations internationales, ayant travaillé pour plusieurs d'entre elles (Banque Mondiale, Canadian International Development Agency, US Agency for International Development ...)

(Africa Mining Intelligence : n° 45, du 18/09 au 01/10/2002 ; Mining Journal : 27/09/2002)

- MMC Norilsk Nickel

Vitaly Berlin a été nommé Vice-Président de Norilsk. Il supervisera la mise en œuvre et le développement de projets stratégiques du groupe dans le domaine des métaux précieux. Par ailleurs, l'ancien dirigeant de Norilsk Nickel, Alexander Khloponin, a été élu Gouverneur de la Région Centre-Sibérienne de Krasnoïarsk Kraï.

(Mining Journal : 27/09/2002)

- Namibie : Ministère des Mines

Nickey Iyambo a été nommé Ministre des Mines et de l'Energie de Namibie. Il remplace à ce poste Jesaya Nyamu. Cette nomination est une des dernières décisions du Président de Namibie, Sam Nujoma, qui annonce vouloir prendre une double retraite, de Chef d'Etat d'une part et de responsable du parti politique au pouvoir (le West African People's Organization) d'autre part. Nickey Iyambo a auparavant particulièrement travaillé sur le controversé dossier de l'achat anticipé par l'Etat de la production de diamant de la joint-venture Namdeb Diamond Corp (Etat Namibien et De Beers à 50-50).

(Mining Journal : 30/09/2002)

- Société Générale

Valérie-Noelle Kodjo-Diop rejoint l'équipe "métaux" de la banque française en tant que chargée d'affaires pour les zones Europe, Afrique et Moyen Orient. En Afrique de l'Ouest elle ciblera plus particulièrement le Burkina Faso, le Mali et la Mauritanie, tandis qu'elle s'intéressera à la Tanzanie et au Mozambique en Afrique Orientale.

(Mining Journal : 30/09/2002)

- Vallourec

Claire Giraut, ingénieur agronomique, rejoint Vallourec en tant que Directeur Exécutif (Finances et Département Juridique). Après avoir occupé des postes de responsabilité chez Sanders et Serete, puis chez Coflexip Stena Offshore, elle occupait les fonctions de Directeur Général Administratif de la branche offshore du groupe Technip-Coflexip.

(La Tribune : 03/09/2002)

ECO-NOTE

AMIANTE : L'EXTENSION DE LA "FAUTE INEXCUSABLE", SES REPERCUSSIONS

Par C. Hocquard, BRGM – REM/EI2D

La "faute inexcusable" concerne les entreprises qui ne préservent pas leurs salariés des préjudices issus de l'exposition à un risque. Depuis 1941 elle est définie comme une faute d'une gravité exceptionnelle pouvant dériver d'une omission volontaire ou de l'absence de conscience du danger que devrait avoir l'employeur. (l'intentionnalité n'étant pas nécessaire).

Prenant l'amiante comme exemple, les arrêts de la Cour de cassation du 29 janvier 2002 ont donné une portée générale à la "faute inexcusable" en précisant que l'employeur a désormais l'obligation de résultats en matière de sécurité du travail. En d'autres termes, puisque ces arrêts feront jurisprudence du plus haut degré, les responsabilités de l'employeur se trouvent étendues à l'ensemble des maladies professionnelles et aux accidents du travail.

1. Quelles conséquences ?

- **Renversement de la charge de la preuve sur l'employeur** : C'est à l'employeur maintenant de prouver l'innocuité pour les travailleurs des produits fabriqués ou utilisés par l'entreprise. Seule la force majeure lui permettra de s'exonérer du préjudice.
- **Maladies professionnelles et accidents du travail** : la liste actuelle des maladies professionnelles considérées comme telles par la Sécurité Sociale va devoir être révisée et étendue. La réforme est déjà engagée au niveau d'un groupe de travail. Pourtant, dans l'encyclopédie Quillet de 1968, l'asbestose était déjà définie comme affection génératrice de pneumoconiose.
- Nouvelle législation : Devant le risque d'abus inverses, faudra-t-il une nouvelle réglementation limitant la responsabilité des employeurs en matière de risques professionnels ?

2. Quelles implications potentielles pour les bureaux d'étude ?

- On peut s'attendre rapidement à une forte demande d'expertises pour les assurances. En plus du flocage et calorifugeage, il faudra inclure tout produit ou contenant de l'amiante : plaques en amiante-ciment (fibro-ciment, eternit), dalles de sols, panneaux fibreux, portes et volets coupe feu, etc.
- Davantage de connaissance de la toxicité des substances minérales selon leurs spéciations et selon les types d'émissions/formes d'ingestion.

3. Quelles conséquences pour les Assurances ?

- La FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurance) estime que cette nouvelle jurisprudence concernerait 100 à 200 000 victimes de l'amiante dans les 20 prochaines années, et que la facture pourrait atteindre 8 à 10 milliards d'euros, en plus des indemnisations de la sécurité sociale. En France, 3 000 procès sont en cours selon l'Andeva (Association nationale des victimes de l'amiante).
- Le changement d'échelle de la couverture pour "faute inexcusable", incluse dans les contrats de responsabilité civile générale, augmente le risque des assureurs.

4. Quelles seraient les autres substances concernées ?

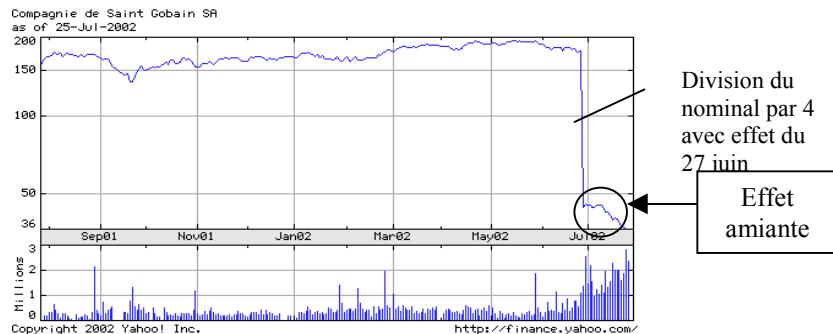
- Hormis les solvants (éthers de glycol, hexanes, etc.) et autres vapeurs toxiques (hydrocarbures polycycliques aromatiques ou HPA des bitumes), les poussières⁵ et les fibres⁶ sont les plus ciblées.
- Le « Chemical Abstracts » répertorie 22 millions de produits, mais seulement 300 000 ont été testés pour évaluer leur toxicité. Les toxicochimistes vont être très sollicités.

5. Comment résoudre l'ambiguïté de la médecine du travail ?

- Le médecin du travail est-il au service exclusif des travailleurs ou au service des employeurs pour les aider à gérer les risques avec un rôle de veille et d'alerte, en particulier grâce à leur « tiers temps » ? Selon la nouvelle loi de modernisation sociale, la « santé du travail » passe aussi par la pluridisciplinarité, en raison de l'incapacité donnée à un seul médecin de tout faire et de tout savoir. Le SNPMT (Syndicat national professionnel des médecins du travail), quant à lui, campe sur sa position de médecin au service des travailleurs et objecte le statut des intervenants (hygiénistes industriels, ergonomes, etc.) qui pourraient les fragiliser vis à vis des employeurs.

6. Amiante et marché boursier

- Le 25 juillet 2002, Saint-Gobain a dévissé de 22,50 % (effaçant ainsi en une séance 2,8 milliards d'euros de capitalisation boursière) en prenant une provision de 100 millions d'euros sur le risque amiante dans ses comptes 2002 (qui sera répétée en 2003 et 2004 pour faire face en particulier aux 60 000 plaintes déposées aux Etats-Unis). Cette charge annuelle liée à l'amiante signifie que le groupe de matériaux de construction a renoncé à son objectif de hausse pour ne plus viser qu'un bénéfice stagnant, voisin de celui de 2001. Sur le seul abandon de l'objectif de croissance du résultat, le titre n'aurait perdu que 10 %, mais les investisseurs fuient au mot « amiante », selon Barrings Asset Management. Ce risque amiante est évalué à une décote du titre de 2 à 16 euros (la décote actuelle est estimée à 15 %) selon les scénarios : montant des indemnités versées (2 800



USD/personne en 2001) et augmentation du nombre de plaintes.

- Dans le même temps, aux Etats-Unis, la société PPG Industries Inc. (verres) a provisionné la somme record de 2,7 milliards de USD pour faire face aux 116 000 plaintes pour asbestose contre

⁵ Autres cas plus ou moins méconnus : empoussièremement broncho-alvéolaire par les particules calcaires (ouvriers pratiquant le sciage à sec des marbres calcaires : funéraire, bâtiment) ; par les particules ferrugineuses (antiquaires utilisant le « rouge d'Angleterre » pour polissage d'outils et armes en acier) ; par les particules siliceuses (découpage des blocs de granites *sensu lato* en carrière par le procédé du jet de flamme), etc.

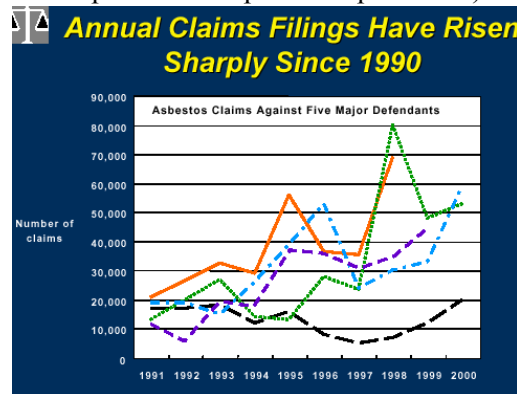
⁶ Fibres céramiques, mai aussi certains minéraux fibreux utilisés, entre autres, en substitution de l'amiante comme la **wollastonite**. Les pollutions induites par l'exploitation ou les résidus miniers et tailings sont également à considérer. Il semble cependant que le risque de l'exposition aux fibres céramiques soit cependant moins critique que pour l'amiante, dans la mesure où ces fibres s'élimineraient après quelques mois, limitant le risque à une longue durée d'exposition massive. Les études médicales sont encore très incomplètes pour estimer la dangerosité de ces substances.

sa filiale à 50 % Pittsburg-Corning (fibres de verre). Un fond serait créé pour 21 ans afin de répondre au problème posé.

- On voit ainsi de plus en plus les "vieux groupes industriels" rattrapés par leur passé lié à une époque purement productiviste. Nombre d'entre-eux ont d'ailleurs récemment changé d'image, de logo, et de nom pour montrer leur évolution responsable.

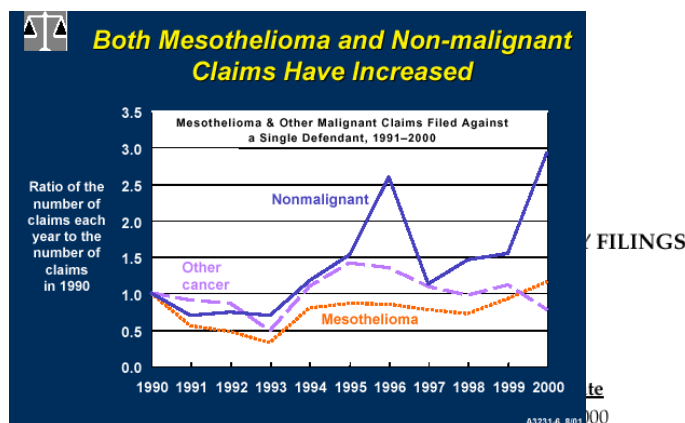
7. L'ampleur du problème aux Etats-Unis : > 500 000 plaintes pour > 21 milliards de USD

Le Rand Institute for Civil Justice (ICJ) a mis très récemment en ligne, en libre accès, un gros dossier très détaillé sur les aspects juridiques du problème de l'amiante aux Etats-Unis. (<http://www.rand.org/>). Il y a 500 000 plaintes actuelles, et leur nombre pourrait atteindre 2,5 millions (sur 27 millions de personnes exposées depuis 1940).



Cinq sociétés ont eu, sur la période 1991-2000, jusqu'à 300 à 500 000 plaintes chacune.

Si l'évolution du nombre de plaintes est bien quantifié, en revanche l'évolution des différentes formes d'asbestose est beaucoup plus difficile à estimer (fig. suivante). Ainsi, le nombre de cas de cancers mesothélioma a diminué au début des années 90 (interprété comme une dilution par l'incorporation de cas sans malignité), pour augmenter ensuite. Le temps de latence élevé (40 ans) est avancé comme explication de l'augmentation des cas après 1993.



Pittsburgh Corning	April, 2000
Owens Corning	October, 2000
Armstrong World Industries	December, 2000
G-I Holdings	January, 2001
W. R. Grace	April, 2001
U.S. Gypsum	June, 2001
United States Mineral Products	July, 2001

Aux Etats-Unis, 300 sociétés sont concernées⁷. Il y a eu 41 faillites (sous la protection du chapitre 11) de sociétés imputables à l'amiante (« asbestos bankruptcies »). Cinq d'entre-elles, avant leur faillite,

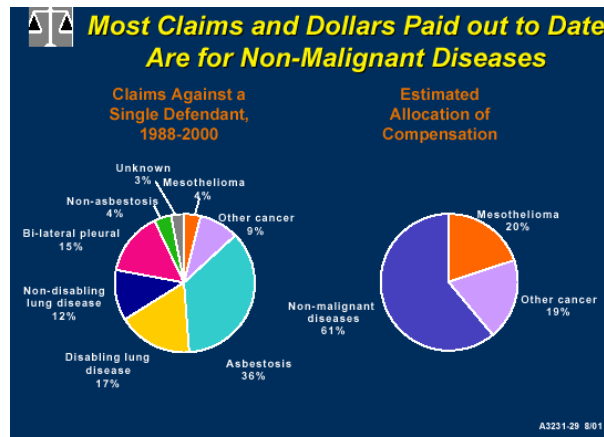
⁷ Aux Etats Unis, parmi les 250 sociétés attaquées pour l'amiante (appelées "defendants"), on note des multinationales comme Dow Chemical (via Union Carbide), Exxon, GE, GM, Ford, Shell, ABB, Ericsson, Lockheed, DaimlerChrysler, Monsanto, Pfizer. Honeywell, le premier a préféré négocier avec les plaignants plutôt que d'affronter la justice, toutefois, le montant de l'accord reste confidentiel.

avaient versé plus de 1 milliard de USD d'indemnités. L'impact des risques de faillites est important, mais les responsabilités remontent au niveau des holdings propriétaires des filiales impliquées. Au (haut !) risque de voir les plaintes se concentrer sur les entreprises économiquement les plus solvables.

Les assureurs US ont déjà payé 21,6 milliards de dollars ! Les estimations des montants des indemnités à venir varient fortement selon les sources :

- 2000 : 20-30 milliards (Merril Lynch)
- 2000 : pour 5 sociétés impliquées : de 1,1 à 9 milliards de USD (Lehman Brothers)
- 2001 : 65 milliards (Altonji)
- 2001 : 200 milliards de \$ (Tillinghast-Towers Perrin, Business Wire)

Les évolutions en cours : Regroupement des plaintes, nouveaux cabinets d'avocats spécialisés, augmentation importantes des montants d'indemnité, nouveau préjudices (ce qui est pris en

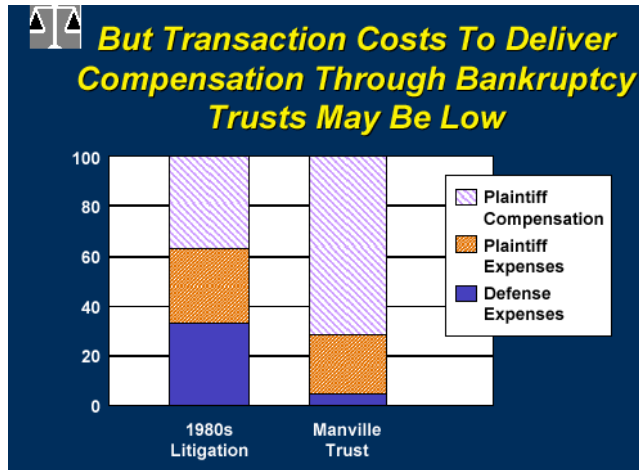


compte c'est n'est plus la maladie déclarée, mais la seule exposition à l'amiante, incluant l'angoisse d'avoir été exposé à ce risque).

Les frais juridiques ont sérieusement entamé les indemnités finales aux particuliers. Dans les années 80 où les sociétés se défendaient pied à pied, les plaignants n'ont perçu que 37 % du total des indemnités versées. Dans les années 90, les négociations ont permis de diminuer ces frais de justice, jusqu'à ne pas dépasser 25 % des indemnités obtenues (on reverra l'excellent film d'Elen Brockovitch sur le chromeVI qui reprend ce thème).

Une modélisation 2001 estime que 61 % du coût réclamé par toutes ces plaintes sera finalement payé, à 30 % par les assureurs US, 31 % par des assureurs étrangers et le solde par des pertes des entreprises non couvertes.

Des hypothèses sont suggérées qui opposent d'une part l'indemnité de tous les plaignants et d'autre part l'indemnité strictement indexée sur l'intensité de la maladie, sachant encore une fois que le temps de latence est élevé (40 ans).



Les assureurs justifient l'envolée des primes

Explosion des risques, donc envolée des tarifs. La réassurance a dû provisionner abondamment pour couvrir l'ampleur des préjudices. D'où l'envolée des primes en 2002 de 5 à 15 % en moyenne générale selon la Scor (jusqu'à 20 et 75 % pour les responsabilités civiles). Sur le fond, les assureurs se montrent en effet globalement démunis face aux risques « nouveaux » (dont la pollution à l'amiante). Ces nouveaux risques étant plus difficile à évaluer (le cœur du métier d'assureur), les compagnies sont contraintes de compenser en relevant leurs tarifs dans les créneaux classiques, ceux qui relèvent de la probabilité (dégâts des eaux, accidents de voitures...).

Merci à Philippe Gentilhomme pour sa relecture pertinente
